POLITIQUE.

UN MOT

AU SUJET DES ARTICLES PUBLIÉS DANS LE POLONAIS,

SUR

L'AVENIR DE LA RUSSIE ET DE L'EUROPE.

Lorsque la république romaine était le plus en proie aux divisions intérieures, le sénat, sans cesser de pourvoir à la sûreté du dedans, s'occupait d'étendre au dehors une domination qui devait embrasser le monde. Sa politique ferme, calme, sévère, immuable, traditionnelle, suffisait au présent et à l'avenir. Il n'en a point été ainsi parmi nous, dans ces derniers temps. Lorsque le tocsin de 89 a sonné, il a fait taire le bruit de tous les événemens qui se passaient à la circonférence de la sphère d'activité européenne. Nous avons laissé le reste du monde aller à sa guise. Alors des colonies ont été abandonnées à elles-mêmes. Alors les derniers partages de la Pologne se sont accomplis, en quelque sorte, à notre insu. Nous avons été également assourdis par la révolution de 1830. La Pologne s'est levée comme un seul homme, et a été terrassée comme un seul homme abandonné de tous les siens. Néanmoins cette grande catastrophe de la Pologne livrée à toutes les calamités qui peuvent peser sur un peuple, cette fois, ne s'est point opérée à notre insu; et même, il faut le dire, les sympathies n'ont pas manqué à ce peuple qui périssait sous nos yeux. Maintenant, à quoi servirait de retracer ici les causes funestes et variées qui paralysèrent et rendirent inutiles tant de généreuses, tant de poignantes sympathies?

Ces causes n'existent plus, et malheureusement les effets subsistent toujours. Mais voyons si le présent, devenu plus calme, ne nous permet pas de dégager avec plus de liberté la loi de l'avenir. Les voies progressives d'émancipation se sont largement ouvertes, sans être encombrées de ces méfiances ombrageuses des gouvernemens et des peuples à l'égard les uns des autres. Nous pouvons donc avec plus de sécurité jeter les regards autour de nous et au loin.

Une parole sinistre avait été prononcée par la Convention en 1793. Elle avait dit *Lyon n'est plus*. Et Lyon s'est relevée de ses ruines; elle s'est relevée pour subir de nouveaux malheurs. La Pologne, à son tour, ressuscitera de son glorieux tombeau.

Au moment donc où l'Angleterre veut accomplir régulièrement son émancipation religieuse et civile; au moment où la France, dans l'apaisement de ses passions politiques, veut se placer sous le gouvernement des idées, au lieu de se laisser dominer par la fatalité des faits; au moment où un homme qui s'est effacé si long-temps pour étudier à loisir les astuces traditionnelles de la politique de sa maison, afin de se tenir prêt à les dominer un jour; au moment où cet homme, devenu empereur, annonce déjà l'intention de substituer à la bonté paternelle de l'individu la bonté libre et éclairée du souverain; au moment enfin où la révolution sociale s'opère partout avec l'assentiment de la liberté religieuse et civile, il est évident que l'ancien gardien des frontières de la chretienté, que le peuple polonais ne peut échapper à la loi générale de l'affranchissement.

La Pologne nous défendit contre la barbarie; la nationalité polonaise est redevenue un besoin de l'Europe voulant accomplir enfin, sans inquiétude extérieure, sa transformation définitive.

Tous les états ont une situation absolue et relative, commandée, les uns diraient par la fatalité, les autres par cette

loi providentielle qui veut que tous les êtres, ou individuels ou collectifs, obéissent aux conditions même de leur existence. Or, pour la Russie, cette condition est d'être agressive en Asie, défensive en Europe. Ainsi ses conquêtes, du côté de l'Europe, ne peuvent être que des invasions momentanées comme des orages, et doivent se réduire à lui assurer des portes de forteresses sur les limites naturelles de ses vastes territoires; sa marche de conquêtes véritables, de domination directe, c'est en Asie.

Mais, chose étrange! si le gouvernement russe poursuit avec une grande et imperturbable ténacité cette politique d'agrandissement, la nation russe y résiste par instinct. C'est que le gouvernement obéit au caractère tartare, nomade et inquiet, qui le pousse à l'envahissement pour l'envahissement lui-même, sans besoin de fonder, de constituer, d'assimiler des élémens divers; et que la nation russe, au contraire, obéit à un sentiment très vif de nationalité, qui résiste à toute fusion, à toute transformation.

L'armée russe représente parfaitement cette même discordance.

Les guerres contre les Turcs, contre les Tchercasses, contre les Persans, sont des guerres de privations, de périls sans gloire, qu'accompagnent d'ordinaire la peste et la famine: elles ne sollicitent ni la bravoure des officiers, ni le courage passif des soldats. Mais sitôt qu'il est question de porter les armes en Allemagne et en France, dans les lieux que la civilisation a faits de ses puissantes mains, au sein de riches territoires, de belles routes, en présence de nobles ennemis, alors l'armée russe devient comme toutes les armées, avec cette différence toutefois que l'avant-garde seulement demande la gloire, que l'arrière-garde, ramas de peuples inconnus, demande le saccagement et le pillage.

Osons contempler ce colosse fantastique du nord. Il nous apparaît toujours derrière ses glaces et ses aurores boréales; il souffle sur plusieurs mers emprisonnées dans

des déserts, il compte pour tributaires des civilisations de tous les âges, il enrégimente mille religions à la suite d'une autocratie sans unité : c'est bien cette fameuse statue d'un songe prophétique, cette statue aux pieds d'argile. Napoléon n'a pu renverser le colosse, parce qu'il lui a porté 500,000 hommes à faire inutilement dévorer par ses climats inhospitaliers. Mais quelques soldats turcs ont failli le faire écrouler dans les gorges du Balkan. Mais quelques héros polonais ont été sur le point de l'écraser sous le poids de leurs fers.

Ici quelques détails.

En étudiant la position, l'on voit que la Russie est maîtresse de porter le gros de ses forces à l'ouest ou au sud ; la masse est placée sur la grande ligne de canaux qui unit le Wołga à la Newa, et la mer Baltique à la mer Caspienne ainsi qu'à la mer Noire. Du reste, avec l'ambition la plus impatiente, le cabinet de St.-Pétersbourg n'a pas besoin d'entretenir de nombreuses armées sur ses frontières du Sud. L'Araxe forme une barrière naturelle contre la Perse ; la Crimée est une position inexpugnable contre les Turcs. Son protectorat est reconnu à Constantinople et à Téhéran ; il n'a qu'à assister paisiblement à la dissolution de deux empires en décadence.

Ainsi les projets de la Russie ne menacent pas immédiatement la France, ni même les puissances du continent européen.

Elle n'a de contact immédiat qu'avec la Perse, la Turquie et l'Angleterre.

La Perse et la Turquie sont en quelque sorte livrées à la Russie par l'Europe.

Et cependant il s'agit de la cause de la civilisation.

Un disciple de St.-Simon, poète plutôt qu'homme politique, regarde la Russie comme l'instrument naturel de la civilisation en Asie. C'est une immense erreur.

L'élément tartare n'est point civilisateur.

Puis viendrait la question slave, qui se compliquerait des intérêts de l'Autriche et de la Prusse.

Puis viendrait encore la question anglaise relativement à l'Inde et au commerce de la mer Noire et de l'Archipel.

De tout cela il résulte un ordre de choses complétement désharmonique.

Antagonisme des tendances russes, dans le sein de la chose russe elle-même.

Développement graduel et invincible de l'instinct de l'indépendance dans les populations slaves qui travaillent obscurément, il est vrai, mais certainement à la reconstruction de leurs nationalités brisées.

Voyez tous ces gouvernemens absolus, qui ont voulu allier le sentiment si intime de ces nationalités si diverses avec leurs propres principes.

L'Autriche est obligée à des administrations différentes pour ses états héréditaires, pour la Hongrie, pour le royaume Lombardo-Vénitien.

L'empereur Alexandre a cru un instant, mais un instant seulement, avoir donné des institutions à la Pologne. Il n'a pas tardé de s'apercevoir qu'un sceptre asiatique ne peut que peser sur un peuple européen, qu'il ne saurait le protéger réellement.

En un mot, ce qui doit rendre l'Europe attentive aux projets de la Russie, c'est précisément sa destinée actuelle qui lui prescrit de transporter hors de son territoire les questions d'équilibre et d'avenir.

La mission de l'Europe, c'est de civiliser l'Afrique et l'Asie.

Voilà le champ qu'il faut se hâter de disputer à la Russie : voilà le but d'une coalition légitime contre cette ambition séculaire, démesurée, sans véritable grandeur.

S'il est vrai, comme je le pense, que l'Europe entre pour quelques années dans une ère de repos, il lui est prescrit de travailler à sa nouvelle constitution générale.

Ce travail seul, avec la truelle d'une main et le glaive de l'autre, obligerait la Russie à se renfermer dans sa

sphère d'activité, à affranchir de son influence comme de sa domination tout le territoire européen.

Telle est la coalition qui est à faire, coalition toute de force morale, et qui préviendrait une guerre immense.

Profitons de cette nouvelle *trève de Dieu*.

BALLANCHE.

HISTOIRE.

L'UNIVERSITÉ DE CRACOVIE.

La ville de Cracovie, proclamée libre et indépendante sous la protection de trois hautes cours, en vertu du congrès de Vienne, a joui pendant douze ans de l'exercice de ses libertés constitutionnelles. Des circonstances particulières, survenues de 1827 et 1833, compromirent la jouissance desdites libertés, et, à cette occasion, des commissaires plénipotentiaires furent envoyés par les hautes cours protectrices. L'Autriche nomma à cet effet M. le baron Pflügel; M. de Forkenbeck fut le commissaire du roi de Prusse, et M. Tęgoborski celui de l'empereur de Russie. Ces envoyés reçurent le mandat de réorganiser l'administration, la législation et les institutions accordées à la ville. Conformément à leurs instructions, les commissaires nommèrent, dès leur arrivée à Cracovie, trois comités, dont l'un fut chargé de réviser la charte constitutionnelle et le statut organique; l'autre, la jurisprudence; le troisième, de réorganiser l'université et les lycées. Quand ces divers travaux furent terminés, les commissaires permirent à la diète de délibérer conformément à l'ordre prescrit par la nouvelle constitution; mais les discussions durent se borner aux objets d'admi-

nistration et de justice, vu que le nouveau statut de l'université et des lycées n'ayant pas encore été imprimé, les représentans ne purent discuter sur cet objet si intéressant pour tout homme sincèrement dévoué à son pays. Dans cet état de choses, nous avons cru nécessaire de présenter un tableau fidèle de l'instruction publique, telle qu'elle existe à Cracovie, et surtout de faire connaître les bases sur lesquelles ont été établis l'université, les lycées et les écoles primaires; les élémens qui ont servi à cette reconstruction, les divers points dont on est parti, sans omettre les conséquences qui doivent en résulter, tant pour l'université que pour ses professeurs et ses employés.

L'article 15 du traité additionnel de Vienne, en date du 3 mai 1815, ayant garanti à l'université de Cracovie tous les priviléges, droits et libertés que les rois de Pologne lui avaient accordés, et une triple commission ayant été formée en vertu du même traité pour développer les principes constitutionnels et en faire l'application, l'université fut dotée d'un statut organique en date du 16 octobre 1818. Lorsque, plus tard, ce statut exigea des modifications, les trois cours protectrices, tout en conservant les dispositions principales dudit statut, posèrent les principes de son futur développement dans leur acte du 29 septembre 1826.

La commission réorganisatrice, récemment nommée par les trois cours, s'étant occupée de la formation des trois comités spéciaux, comme nous l'avons dit plus haut, nommèrent membres du comité chargé de réorganiser l'université, MM. Grodzicki, sénateur, président du comité; l'abbé Łancucki, archi-prélat de Notre-Dame; Jean Miroszewski, chambellan de l'empereur de Russie; en y appelant du sein de l'université M. Schindler, professeur en théologie, Adam Krzyżanowski, doyen de la faculté de droit, Joseph Brodowicz, de la faculté de mé-

decine, et Max Weiss, directeur de l'Observatoire de la faculté de philosophie. L'abbé Schindler fut de plus nommé secrétaire du comité.

Ce choix de délégués fut contraire aux droits et priviléges de l'université de Cracovie, qui défendent expressément l'introduction d'étrangers dans le corps universitaire, à l'exception des employés du gouvernement. Néanmoins tous les professeurs donnèrent leur confiance aux personnes appelées par la commission réorganisatrice. Le comité ayant achevé son travail, composé de quinze protocoles, et l'ayant livré à la haute commission, celle-ci publia le nouveau statut de l'université des Jagellons et des lycées, le 24 août 1833. Il suffit de comparer cet acte avec le protocole primitif du 16 octobre 1818, pour juger si l'instruction publique, et principalement l'état de l'université et des lyoées de Cracovie, ont atteint ce degré de développement que leur assuraient les *illustres* protecteurs par l'article 15 du traité additionnel. La vérité nous impose l'obligation de déclarer encore, qu'entre les membres du comité, MM. Grodzicki, Mieroszewski, l'abbé Łancucki et Adam Żrzykanowski, défendirent généreusement les droits et les priviléges accordés et garantis à nos instituts scientifiques, ainsi que ceux qui avaient été acquis en particulier, à chaque membre de l'université et des lycées. MM. Brodowicz, Schindler et Weiss, peu pénétrés de cet esprit d'impartialité qui dirige les hommes à cœur haut placé, n'eurent en vue que leurs intérêts propres, se liguèrent en effet avec MM. les commissaires, et principalement avec ceux d'Autriche et de Prusse, et contribuèrent ainsi à la chute d'un institut, qui, créé depuis plus de quatre siècles par les rois de Pologne, avait fleuri sous leur bienveillante tutelle. L'abbé Schindler, principale cause de ce malheur, ne s'est fait connaître en Pologne que depuis un an : ce jeune ecclésiastique fut appelé à l'enseignement de l'Écriture

Sainte, sans concours, par l'intervention de M. Laurenz, résident d'Autriche, et par celle de M. Ostreicher, ci-devant recteur de l'Université ; on prétendait d'ailleurs faussement que l'abbé Schindler avait fait de fortes et profondes études en philologie et dans les langues orientales. Comblé ensuite des bienfaits de l'université, élevé à la dignité de chanoine de la cathédrale, fait curé de la paroisse de Saint-Nicolas, dont le patronage est réservé à l'université, il fut enfin doté d'une pension de 12,000 florins, tout cela pour faire à quatre étudians un cours de théologie qui lui prenait à peine cinq heures par semaine.

L'université des Jagellons, prodiguant ainsi ses faveurs, crut au moins être sûre de trouver, dans la personne de l'abbé Schindler, un homme dévoué à la cause de l'instruction publique et à ceux qui la servent utilement, et d'avoir en lui un défenseur zélé de ses intérêts à la commission réorganisatrice. Mais l'abbé Schindler, ligué avec M. Weiss, autre étranger également bien accueilli par l'université, et M. Brodowicz, professeur nommé aussi sans concours, au lieu de s'acquitter envers l'université des bienfaits qu'il en avait reçu, la paya de la plus noire ingratitude, en devenant l'instrument de l'abaissement de ce bel institut, et du malheur de plusieurs professeurs estimables. Un aperçu succinct des torts que l'université eut à reprocher à ces trois membres, suffira pour mettre au grand jour leur conduite indigne, conduite qui ne peut inspirer que dégoût et mépris à tout homme impartial et ami de l'humanité. Et ce ne sont pas là de vaines déclamations, ce ne sont pas les inspirations de l'esprit démagogique qu'on écoute à Cracovie, où on respecte l'ordre social ; ce sont de justes clameurs qu'on élève de toutes parts, et qui, tôt ou tard, doivent amener une réaction aussi nécessaire que désirée.

Les habitans de Cracovie ont déjà, d'un accord unani-

me, voué leurs noms à la honte que mérite toujours ceux qui sacrifient l'intérêt de leur pays et de leurs compatriotes aux vues hostiles de l'étranger.

Le nouveau statut organique de l'université, publié le 24 août 1833, reconnu obligatoire et ayant force de loi, fut encore retiré, chose inouie, non par un acte solennel et public, non en vertu d'une clause du statut, mais par un réglement transitoire, qui ne fut pas même imprimé et qui fut l'ouvrage de MM. Schindler, Weiss et Brodowicz. Bien que ce statut fût déjà une innovation nuisible, le réglement transitoire renchérit encore en fait de violation de droits et de vexation; et la commission réorganisatrice se décida néanmoins à en confier l'exécution au sénat.

Pour montrer les conséquences déplorables de ces dispositions pour les droits de l'université, des lycées et des professeurs, examinons maintenant les changemens auxquels elles donnent lieu dans chacune des facultés.

I. *Faculté de théologie.* Le révérend *Mathieu Karlowski*, docteur en théologie, doyen de la faculté depuis 1818, professeur public d'histoire de l'Église, élu par les professeurs, fut destitué de cet emploi dont il devait exercer encore les fonctions pendant un an, et sa place fut donnée à l'abbé Schindler par mandat de la commission réorganisatrice. L'abbé Karłowski, professeur depuis quinze ans, plein de mérite, entouré de l'estime générale, fut privé de sa chaire et forcé d'exercer les fonctions de professeur *ad interim*, jusqu'à ce que l'abbé Schindler en eût désigné un autre à sa place. L'abbé Nicolas Janowski, qui était professeur de théologie et d'éloquence pastorale, fut nommé par l'université, en récompense de ses services, curé de la paroisse de Saint-Florian. Aujourd'hui sa chaire est mise au concours, et le digne professeur se voit ainsi dépouillé de sa place. Il n'y a aucun doute que M. Schindler de concert avec MM. Weiss et Brodowicz, as-

pire à choisir, selon ses vues, non seulement les professeurs de théologie, mais encore ceux de toutes les facultés de l'université. Ce qui nous autorise à y croire, c'est que dans le statut du 24 août 1833, fait sous l'influence d'hommes hostiles au pays, le 47me article dit : « Que les mémoires envoyés au concours, ainsi que les opinions des professeurs sur chacun des candidats, doivent être adressés aux universités des pays étrangers, qui décideront finalement de la capacité du candidat. » Cette disposition, qui viole tous les priviléges d'après lesquels le gouvernement a seul le droit, ou de nommer les professeurs ou de confirmer ceux qui obtiennent leurs chaires par la voie du concours, était l'injure la plus grave qu'on pouvait faire à l'université de Cracovie et aux Polonais. Aurait-on pu s'attendre que l'abbé Schindler, et MM. Brodowicz et Weiss auxquels s'associa plus tard M. Słotwinski, seraient les auteurs d'une mesure aussi révoltante, eux, qui sont élèves d'un institut célèbre dans toute l'Europe? N'ont-ils pas ainsi porté atteinte à la dignité du citoyen, à celle des professeurs, en se soumettant au contrôle de l'étranger?

II. *Faculté de droits et d'administration.* M. Adam Krzyżanowski, docteur en droit, doyen de la faculté, professeur des droits écrit et commercial, avait été élu par les professeurs doyens de la faculté, et quoiqu'il dût rester en fonction une année encore, la commission réorganisatrice le priva néanmoins de cet emploi, et lui substitua M. Félix Słotwinski. Nul doute que ce choix n'ait été influencé par MM. Schindler, Brodowicz, Weisse et Słotwinski, qui, composant le sénat académique, surprirent la religion de la commission ; car tout le monde sait à Cracovie que le nouveau doyen n'est pas digne de remplir cette haute fonction. M. Krzyżanowski représentait jusqu'ici, comme substitut auprès de l'université, le prince Antoine Radziwił dans sa qualité de

conservateur. Après la mort de ce prince, l'université élut conservateur M. Ancillon, ministre des affaires étrangères en Prusse. L'abbé Schindler, aidé par M. Forkenbeck, réussit à destituer M. Krzyżanowski et nomma à sa place M. Weiss, pour assurer à son parti la toute-puissance dans l'université. Dans la même faculté de droit on a de plus réduit le nombre des chaires. Par suite de ce changement, M. Bartynowski, professeur de droit romain, a été nommé par la haute commission, président de la première cour d'assises, et M. Koisiewicz, docteur en droit, attaché depuis dix ans à l'administration de l'université, et depuis cinq ans professeur d'économie politique, parvenu à cette dignité par la voie ordinaire du concours, et confirmé par le sénat, a été sans aucun motif légal soumis à l'obligation de se présenter à un nouveau concours. Cette mesure a été uniquement motivée sur ce qu'il avait été nommé par le gouvernement provisoire, tandis qu'on n'a point appliqué ce principe à d'autres professeurs, et notamment à l'abbé Schindler qui n'a point concouru. Et lorsque dernièrement le concours fut déclaré indispensable, l'abbé Schindler a bien su se soustraire à cette loi, obligatoire pour tous les autres.

III. *La Faculté de médecine*. M. Karłowski, docteur en médecine, remplaçant le doyen de la faculté de médecine, professeur d'anatomie, de physiologie et de médecine légale, fut, à la mort de M. Boduszenski nommé son remplaçant en vertu de sa qualité de premier professeur, et il devait exercer cet emploi pendant trois ans. Une année révolue à peine, un décret de la commission lui substitua M. Brodowicz. M. Sawiczewski, docteur en médecine et en chirurgie, professeur de police médicale, de l'art vétérinaire et d'histoire de la médecine, attaché à l'université, depuis 1819, comme professeur extraordinaire, sans recevoir aucune indemnité pour son travail, et, depuis l'an 1826, chargé provisoirement des fonctions

de professeur, avait acquis par ses longs services des droits incontestables à une nomination actuelle : aussi le sénat, conformément à la proposition présentée par la faculté de médecine, le sénat académique et le grand conseil, avaient nommé M. Sawiczewski professeur actuel ordinaire. Malgré cela, la commission réorganisatrice crut devoir lui appliquer la loi du concours, sous prétexte qu'il avait été nommé par le gouvernement provisoire; tandis que M. Sawiczewski a été appelé à la chaire selon les formes prescrites par le statut du 16 octobre 1818, qu'on ne peut regarder comme provisoire, puisqu'il a été réellement obligatoire jusqu'à la publication d'un nouveau statut du 24 août 1833. Certes, si tous les actes du gouvernement provisoire étaient déclarés nuls, il s'ensuivrait qu'on devrait annuler toutes les nominations qu'il aurait faites; tandis que quelques unes seulement de ces nominations sont déclarées invalides, et qu'on excepte de la condamnation l'abbé Schindler, M. Bierkowski et M. Wiszniewski, également nommés par le gouvernement provisoire et sans concours. M. Soczyński, docteur en médecine, professeur des institutions médicales, de l'art d'accouchement et des maladies de femmes et d'enfans, connu par d'importans travaux, avait remplacé, à diverses époques, les professeurs de ces différentes parties de la science, et avait été nommé professeur actuel par le gouvernement provisoire. M. Jakubowski, professeur de physiologie, de pathologie et de matière médicale, avait obtenu sa chaire de la même manière; et tous deux sont atteints par une décision de la commission organisatrice, à se soumettre à un concours (1).

(*La suite à un prochain numéro.*)

(1) Nous avons cru devoir accueillir cet article dans l'intérêt national, et pour prouver l'intervention dangereuse des gouvernemens étrangers, qui se disent protecteurs de l'université de Cracovie.

(*N. du R.*)

ILLUSTRATIONS POLONAISES.

NOTICE SUR L'ABBÉ STASZYC,

MINISTRE D'ÉTAT,

ET PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ROYALE A VARSOVIE.

Stanislas Staszyc naquit l'année 1755, dans une petite ville du palatinat de Cuïavie, où son père exerçait les fonctions de maire, et où il jouissait d'une fortune indépendante. Un très long procès qu'il fallut soutenir contre le gouverneur du district, nommé Czynski, réduisit beaucoup cette fortune. Le père de Staszyc défendit les franchises de la ville et fut assez heureux pour gagner son procès devant le tribunal de dernière instance. La mère de Staszyc, femme d'une grande piété, ayant perdu plusieurs enfans, destina le jeune Stanislas, son dernier né, à l'église: dès son premier âge elle lui fit porter les vêtemens de moine. Staszyc racontait tous ces détails en riant; ce devait être un spectacle divertissant en effet de le voir jouer avec ses petits camarades, en habits de moine, le capuchon flottant au vent.

Staszyc étudia les premiers élémens de la langue latine et de géométrie dans l'école de son district, et montra une très grande aptitude pour les sciences. A peine âgé de vingt ans, il reçut les ordres pour plaire à sa mère, à laquelle il montra toujours un très grand attachement. Peu de temps après il vint en France, où il se lia avec d'Alembert, Buffon, et plusieurs autres célébrités de l'époque. Il se livra principalement à l'étude de la philosophie naturelle, de la minéralogie et de la zoologie. Dans une des soirées de Mlle de l'Espinasse, l'amie de d'Alembert, une discussion animée s'éleva entre lui et le philosophe, au sujet d'une

lettre écrite par celui-ci au roi de Prusse, Frédéric II, après le premier partage de la Pologne. Le roi de Prusse ayant mandé à d'Alembert combien ses petits états avaient grandi par l'acquisition des provinces polonaises, d'Alembert lui répondit : « Je félicite Votre Majesté de son *petit embonpoint* occasioné par l'acquisition d'une *tranche* de la Pologne; jusqu'ici j'ai trouvé votre personne un peu mince. » A la lecture de ce passage, Staszyc ne put retenir un mouvement de colère et s'écria : « Et vous êtes un philosophe, un sage, un Socrate français! comment osez-vous traiter si légèrement le crime le plus infame qui fut jamais commis contre un peuple brave et innocent! et vous prêchez la morale!.. » Alors Mlle de l'Espinasse, voyant que le jeune Polonais s'animait de plus en plus, usa de son intervention ; elle donna une légère tappe à d'Alembert, un petit baiser à Staszyc, et les deux combattans furent désarmés.

De retour en Pologne, Staszyc qui se sentait peu de vocation pour l'état ecclésiastique, fut présenté au grand-chancelier Zamoyski, un des hommes les plus illustres de son époque; Zamoyski, qui déposa les sceaux le jour même où les Russes, forçant les portes du sénat, arrachèrent trois sénateurs de leur siége, et les conduisirent en Sibérie; et qui fut chargé quelques années plus tard de rédiger un nouveau code pour la Pologne. Staszyc fut nommé précepteur des deux fils de Zamoyski, et lui fut d'un grand secours dans ses travaux législatifs. Il écrivit aussi des réflexions sur la vie du grand Zamoyski, l'un des hommes d'état et de guerre les plus célèbres de la Pologne : ce fut lui qui, à la bataille de Byczyna, l'an 1587, fit prisonnier l'archiduc d'Autriche Maximilien, et qui remporta plusieurs victoires sur les Russes. Dans ce dernier ouvrage, Staszyc signala les vices de la constitution polonaise, et proposa les moyens de les corriger. Cet écrit fixa l'attention de tout le monde, et valut à l'auteur la réputation d'un politique profond et ferme. Staszyc passa dix ans dans la famille du chancelier Zamoyski comme précepteur de ses fils, et reçut des som-

mes considérables en reconnaissance de ses services. Nous verrons plus tard l'usage qu'il fit de sa nouvelle fortune.

L'an 1795, après que l'œuvre du partage de la Pologne entre les trois puissances spoliatrices fut entièrement consommé, lorsque les chagrins et le désespoir déchiraient les cœurs des malheureux Polonais, Staszyc se voua à la littérature et aux sciences. Il visita en minéralogiste toute la chaîne des monts Carpathes, il parcourut le royaume de Pologne dans toutes les directions, étudiant les couches des montagnes, la nature des différens terrains, leurs produits naturels, les fleuves, les lacs, etc. Quelques années après son voyage, il publia *la Géologie de la Pologne* en deux volumes, ornés de gravures.

Dix ans plus tard, lorsque Napoléon créa le duché de Varsovie, et le plaça sous la souveraineté du vertueux Frédéric-Auguste, roi de Saxe, Staszyc fut nommé conseiller d'état. Un de ses premiers actes fut la fondation d'une école de médecine et de chirurgie et d'une clinique.

Voyant qu'une partie de la Pologne venait de recouvrer son existence politique, sa nationalité, sa langue, ses lois, ses anciens usages, Staszyc acheta du gouvernement autrichien un ancien domaine de la couronne nommé Hrubieszow, situé en Galicie. Il divisa sa vaste propriété en lots, abolit la corvée, et donna ces lots aux paysans moyennant le paiement d'une rente modérée. Il nomma un régisseur pour ces différentes propriétés, et fit un réglement pour que les rentes de ces fermiers propriétaires fussent placées entre ses mains, afin d'acheter des territoires voisins et d'annuler toute redevance. Les nouvelles acquisitions étaient destinées à être réparties en lots comme les autres. Ces dispositions sages et pleines d'humanité eurent les plus heureux résultats, et si le gouvernement russe n'eût pris à tâche de détruire tout établissement utile à l'humanité, et ne se fût opposé au développement de l'institution Staszyc, elle était destinée aux développemens les plus vastes (1).

(1) Voir, pour plus de détails, la livraison d'avril du *Polonais*, p. 225.

En 1814, lorsque par les stipulations du traité de Vienne, garanties par les grandes puissances européennes, on laissa l'empereur de Russie attacher à sa couronne la Pologne, sous condition *expresse* que ce pays serait gouverné d'après une constitution particulière, et que la nationalité polonaise serait étendue aux anciennes provinces polonaises occupées par la Russie ; lorsqu'une partie restaurée de l'ancienne Pologne fut érigée en royaume, le zèle et l'activité de Staszyc ne connurent plus de bornes. Il se chargea de la direction des mines, il fut membre du conseil de l'instruction publique, président de la Société Royale de Varsovie, et directeur du *comité des examens* (1). L'infatigable Staszyc travailla jour et nuit, et consacra ses talens et sa fortune à sa patrie. C'est alors qu'il fut nommé ministre d'état, et qu'il reçut la décoration de l'aigle blanc. Il fit construire un magnifique palais pour la Société Royale, et proposa une souscription pour élever une statue à l'immortel Kopernik. Le montant de la souscription n'étant pas suffisant pour couvrir les frais, Staszyc y suppléa de ses propres fonds.

Au milieu de ses nombreuses et importantes occupations, Staszyc trouvait encore du temps pour ses travaux littéraires. Il traduisit Homère en vers non rimés, et fit un poème intitulé : *Le Genre humain*. Ses poésies se distinguent moins par l'harmonie du langage que par la hardiesse, l'énergie et l'originalité des idées.

Une vie aussi laborieuse, sans le moindre repos, devait épuiser ses forces ; aussi Staszyc déclinait de jour en jour, et après une courte maladie, il termina son honorable carrière le 20 janvier 1826, âgé de 71 ans.

La Société Royale de Varsovie, pénétrée de reconnaissance pour son illustre président, rendit hommage à sa mémoire

(1) Tout jeune homme ayant terminé ses études, et désirant entrer dans le service public, fut astreint à se présenter devant ce comité, qui prononçait sur sa capacité.

par de magnifiques funérailles ; mais cette Société ne fut pas la seule corporation qui témoigna son respect au patriote ; toute sa vie, toutes ses forces, toute sa fortune avaient été consacrées à la patrie et à l'humanité. Environ à deux lieues et demie de Varsovie se trouve un couvent de Camaldules, situé au milieu d'un bois de chênes et de pins. C'était le lieu où Staszyc se retirait ordinairement tous les dimanches pour se livrer à ses méditations ; ce fut donc dans cette retraite favorite, dans cette terre presque sacrée, que la Société Royale fit déposer ses dépouilles mortelles. Quand vint le jour des funérailles, toute la population de Varsovie sortant de la ville, alla confier à son dernier asile les restes de cet illustre patriote. Le corps de Staszyc fut déposé dans un caveau, jusqu'à ce que le monument qu'on lui avait voté fût terminé.

Nous dirons ici un mot touchant les persécutions inouies dirigées contre la mémoire de Staszyc par le grand-duc Constantin, ou plutôt par son indigne conseiller Novosilzof (1). Un ordre émané d'eux défendit l'érection de ce monument projeté ; un modeste cercueil reçut le corps de Staszyc. L'épigraphe qu'on voulut graver sur ce cercueil ne reçut point l'approbation des persécuteurs, et la Société Royale dut se contenter de poser sur la tombe une humble pierre portant le nom de l'illustre mort, le jour de sa naissance et celui de son décès ; mais chaque jour de nombreux visiteurs traçaient sur la pierre sépulcrale et les murs d'une église adjacente quelques paroles en l'honneur du défunt. Le grand-duc, informé de ce qui se passait par ses espions, et poussé par Novosilzof, se rendit sur les lieux, effaça de sa propre main toutes ces inscriptions, et menaça les prêtres de les expulser à jamais du couvent s'ils laissaient à l'avenir tracer de nouvelles inscriptions en l'honneur de Staszyc. Ce ne fut pas tout : Staszyc avait

(1) Cet homme jouit aujourd'hui de la confiance illimitée de son souverain et des premières dignités de l'état.

fait une très belle édition de ses œuvres, ornée de magnifiques gravures. Craignant les persécutions du gouvernement, s'il les mettait en circulation, et voulant les garder pour un temps plus propice, il fit déposer tous les exemplaires dans les caves du palais de la Société Royale. Cependant, peu de temps après la mort de Staszyc, l'œil du méchant Novosilzof pénétra dans ce réduit ; une bande de soldats russes s'empara de la maison, et sur le refus du nouveau président de livrer les clés, les portes furent enfoncées, et les livres portés chez le grand-duc. Celui-ci se mit à parcourir les œuvres de Staszyc, et y trouvant des attaques de ce patriote contre la tyrannie, il jeta au feu un exemplaire de l'ouvrage. Je ne veux pas, s'écria-t-il en colère, avoir d'autre combustible que les œuvres de Staszyc; et l'édition tout entière fut brûlée. Un grand-duc qui, au dix-neuvième siècle, imite Omar brûlant la bibliothèque d'Alexandrie !...

L'an 1830, la statue de Kopernik, ouvrage de Thorwaldson, devait être publiquement inaugurée à Varsovie, et un discours prononcé à cette occasion. Quoique les fonds provinssent en grande partie des libéralités de Staszyc, le grand-duc défendit de faire la moindre allusion à cette circonstance, et le nom de Staszyc ne devait même pas être prononcé; mais on n'obéit pas à ces ordres. Voilà sous quel joug tyrannique gémissait la Pologne!

Pour adoucir l'horreur de ce tableau, terminons cette courte notice sur Staszyc, en jetant un coup d'œil sur sa personne et sa vie privée.

Staszyc était plutôt d'une taille au dessus de la moyenne, et doué de grands avantages extérieurs. Il avait le teint pâle, des cheveux blonds, des yeux pleins d'expression et des traits réguliers. Le célibat auquel il fut obligé de se soumettre par suite de la carrière ecclésiastique qu'il avait embrassée, n'était point en harmonie avec les émotions de son cœur. Il ne voyait jamais une mère entourée de ses enfans sans prononcer avec un soupir ces paroles : « J'avais

été créé pour jouir du bonheur domestique, mais jamais je n'ai goûté ce bonheur et je ne le goûterai jamais.» Dans sa jeunesse il lui arrivait rarement de dire la messe; plus tard il renonça complétement à cette pratique religieuse. Cependant, sans croire à l'infaillibilité du pape, Staszyc remplissait strictement les autres devoirs d'un véritable chrétien. Il était très sobre; pour boisson il ne prenait que de l'eau et de la bière, et jamais de vin ou des liqueurs spiritueuses. Très économe dans ses dépenses particulières, il fut charitable envers les pauvres, il encourageait généreusement les arts, les sciences, et tout ce qui avait pour objet le bien et l'utilité publics. En un mot, on ne vit jamais d'homme plus dévoué à son pays, et de meilleur citoyen que lui. Il fit à son pays le sacrifice de son temps, de ses travaux, de sa fortune et de sa vie. Heureux Staszyc! tu fermas ta paupière avant que le coup mortel vînt frapper ta patrie! Tu ne vis pas sa constitution, ses lois, sa langue, son instruction publique abolies. Tu ne vis pas les habitans de la Pologne traînés en Sibérie, des enfans arrachés du sein de leurs mères, et jetés dans les déserts du Caucase et les montagnes de l'Oural! Tu ne vis pas l'édifice élevé par tes mains, ce sanctuaire des sciences et des lettres, ton bien, tombé entre les mains moscovites! Plus heureux que nous, tu ne vis pas les rois et les princes de l'Europe regarder avec indifférence ces violations des lois divines et humaines!

Un ami de Staszyc (1).

(1) Nous devons cet article à la plume de l'honorable Niemcewicz, de cet infatigable et illustre vieillard, dont toute la vie a été dévouée à l'intérêt de sa noble patrie.

(*Note du R.*)

VARIÉTÉS.

LE REPAS PASCAL

OU LE BÉNIT,

TABLEAU DE MOEURS POLONAISES (1).

La Pologne est peut-être de toutes les nations celle qui cultive avec le plus de respect et le plus de religion les usages de ses ancêtres. C'est à cette heureuse disposition des esprits, à ce culte des souvenirs nationaux, qu'on doit la conservation de la nationalité polonaise, que ses barbares envahisseurs tentèrent tant de fois de détruire et qu'ils ont encore l'espoir d'éteindre dans le sang de ce peuple martyr.

Parmi les usages les plus intéressans de la Pologne on trouve, en première ligne, le Swięcone, ou *le bénit*. C'est un repas servi à midi, le dimanche de Pâques, auquel assiste debout toute la famille convoquée pour cette fête.

Ce repas se compose d'une grande quantité de plats préparés pour la circonstance et servis tout froids. Tous les mets sont préalablement bénits par un prêtre; de là le nom de *bénit* donné à ce festin. L'usage du *bénit* est observé partout en Pologne, dans les châteaux comme dans les chaumières, dans les villes comme dans les villages et les campagnes. Le paysan, en revenant de l'église de sa paroisse, trouve sur sa table des œufs, des saucisses, de l'agneau rôti, du jambon, des gâteaux avec du safran et des raisins. C'est après l'abstinence sévère du carême qu'il

(1) Cet article ouvre une nouvelle série d'articles, qui traiteront des mœurs et des usages de la Pologne.

arrive à cette table hospitalière, entouré de sa famille et de ses amis. Le repas est précédé de félicitations mutuelles; on se souhaite un heureux avenir, un gai présent. La plus essentielle des cérémonies consiste à offrir aux convives, avant les autres alimens, des œufs bénits, avec le vœu d'un joyeux *alleluia ;* c'est l'hôte qui est chargé de présenter ces œufs, et chaque convive est obligé d'en accepter sa part.

Pour donner à nos lecteurs une idée de l'imposante cérémonie du bénit, conservée jusqu'à nos jours en Pologne, cérémonie qui a quelque chose de vraiment patriarcal, et dont l'origine se perd dans les habitudes pascales de la primitive Eglise, nous emprunterons aux anciens écrivains polonais les élémens de cet article. Suivant Réy, celui qui ne mangeait pas de *bénit* était réputé mauvais chrétien; chaque plat, dit-il, avait une destination, une vertu particulière : les saucisses préservaient du venin de serpens; le raifort servait contre les insectes, la gélinotte contre la prison. Tout chrétien qui n'était point éveillé à l'heure de la résurrection célébrée dans les églises, perdait le droit de manger du *bénit.* M. Grébriant, un des écrivains qui se sont occupés des anciens usages de Pologne, prétend que dans les plus grandes maisons on avait l'habitude de goûter légèrement de tout et d'abandonner la plus grande quantité des mets aux nombreux domestiques. Nous trouvons dans une lettre écrite à sa femme par un des courtisans (1) du grand connétable Tarnowski, des détails fort curieux sur un *bénit* donné par un bourgeois de Cracovie. Voici ce document dont nous tâcherons, autant que possible, de conserver l'originalité du style :

« On servit, chez Nicolas Chroberski, un des fonctionnaires de la ville, sur une table ronde couverte d'une nappe cousue, autour de laquelle pouvaient tenir cent per-

(1) *Nicolas Pszonka.* Voir le *Tygodnik Wilenski* (l'Hebdomadaire de Wilna), n° 10, l'an 1822.

sonnes, sur six plats d'argent, des viandes de porc fumées; sur six autres plats on mit deux cochons de lait, des saucisses parfumées d'épices, et des œufs teints en couleurs diverses, surtout en rouge foncé. Des gâteaux façonnés en figures étaient présentés dans l'action et le mouvement d'un drame-comique : on voyait par exemple Pilate soustraire une saucisse de la poche de Mahomet; or, comme on sait, le turc ne mange pas de porc, ni le juif : c'était une *épigramme*. Au milieu de la table était placé un agneau de toute beauté, de grandeur naturelle; mais j'aurais volontiers donné tout le *bénit* pour les yeux de cet agneau; c'étaient deux bagues en diamant de la grosseur d'une noisette, monté sur un fond noir.

« Les diamans brillaient du plus vif éclat, en forme d'yeux. Cet agneau, dont la laine était imitée de manière à tromper les yeux les plus habiles, était l'ouvrage de mademoiselle Agnès et de *l'auteur de ses jours*. Le grand-connétable, Jean Tarnowski, invité à ce *bénit* par M. Chroberski, s'y rendit avec sa cour, et resta long-temps en admiration devant l'agneau merveilleux. Mais quelle valeur pouvaient avoir pour lui les diamans? la poignée de son sabre en était toute garnie. Le travail seul l'enchantait : il mangeait peu; dans une contemplation extatique il n'avait de regards que pour l'œuvre et la personne de mademoiselle Agnès. Le vieillard arrangea plusieurs fois son sabre, c'est-à-dire, qu'il était sous le charme d'une impression de joie qu'il est impossible de définir. Plus loin, on voyait des flacons d'argent dorés, avec de l'huile et du vinaigre, et quatre cruchons énormes de vieux miel, sur des plateaux d'argent dorés, entourés de vases pour les libations, également dorés. Plus loin, c'étaient des nacelles en argent avec des confitures de toutes sortes de fruits dont Dieu s'est plu à enrichir notre pays, le tout fait par mademoiselle Agnès pendant l'automne. Le vin remplissait des dame-jeannes placées dans des paniers d'argent dorés : le verre était blanc comme la neige, et d'un travail parfait.

« Il est temps maintenant de parler des choses plus importantes, que tu aimes aussi, ma petite Salomé, de tous les genres de tourtes, de pâtisseries, de gâteaux, de babas, etc., dont il serait impossible de se rappeler le nombre, et qui entouraient la tourte principale. Celle-ci avait au moins huit aunes de circonférence et deux pieds d'épaisseur. A peine arrivés, notre odorat s'ouvrit à ses exhalaisons suaves. Les bords de cette pièce colossale étaient garnis de différentes figures; entr'autres, on distinguait les images parlantes des douze apôtres, faits en pâte. Judas surtout m'a beaucoup amusé; tu te rappelles peut-être, ma petite Salomé, le nommé Giełbutowski, qui m'offrait pour ma jument pleine, un petit cheval aveugle, et prenait Dieu à témoin, en m'embrassant, que ce cheval était sans défaut: tel était (deux gouttes d'eau ne se ressemblent pas davantage) Judas en moustaches rousses couleur de safran. Au milieu se trouvait Jésus-Christ avec un drapeau, et au dessus un ange suspendu, sans que l'on pût s'en douter, par un fil de fer, et paraissant diriger son vol vers les cieux; de sa bouche sortaient ces paroles : *resurrexit sicut dixit*, *alleluia*. Les autres tourtes représentaient différens sujets. Le bain me divertit beaucoup : c'était un gâteau de forme très singulière, représentant une piscine remplie de miel blanc, où nageaient de petits poissons et des nymphes. Cupidon tendait son arc, mais au lieu de viser à leurs cœurs, le malin, que Dieu lui pardonne, visait à leurs beaux yeux qu'elles couvraient pudiquement. Le travail de cette pièce était de la plus rare perfection.

« Après les prières d'usage, on commença à jouir des dons de Dieu. Le grand-connétable joyeux demanda qu'on lui permît de faire les honneurs comme il l'entendrait. Il mangea de tout en petite quantité; il prit du miel, et refusa du vin, en disant : « Il nous eût bien mieux valu ne pas le connaître; cette boisson nous fait beaucoup de mal. »

« Le connétable présenta à chacun les œufs bénits, en commençant sans cérémonie par Mlle Agnès, qui rougit, et mangea son œuf après avoir remercié avec modestie. Nous attendions tous avec respect que le connétable nous permît de nous approcher de la table. Il ne tarda pas de nous dire : « Jouissez, Messieurs, de la générosité du maître de la maison, mais sobrement et avec décence. » Lui-même, après avoir salué et baisé au front Mlle Agnès, lui dit : « Mademoiselle, voilez vos charmes devant Sa Majesté. » Alors il fit ses adieux à tout le monde et partit pour le château. Dès qu'il fut parti, nous nous mîmes à satisfaire notre appétit ; le miel, et surtout la tourte, qui occupaient le centre de la table, s'en ressentirent. Il y avait dans cette tourte colossale plus de cinquante livres de fromage, autant de miel et d'autres ingrédiens ; elle avait un goût exquis. M. Sniatycki mangea avec un si grand appétit qu'il manqua de s'étouffer. Au milieu du festin nous fûmes tout à coup interrompus par les comiques oraisons des petits garçons, que Dieu leur pardonne ; ces pauvres petits affamés avaient grande envie d'intervenir dans nos affaires, aussi ils ne se retirèrent pas les poches vides ; chacun d'eux emporta un énorme pain pesant plus de huit livres, un pot de miel, un morceau de saucisse long d'une demi-aune préparé à la moutarde, une bonne tranche de jambon poivré *comme Dieu l'ordonne*. M. Casimir Ocieski riait comme un possédé d'un petit bonhomme travesti en Pilate, portant une barbe de lin et de longs sourcils faits de mousse de bouleau. M. Mielecki, parent du grand connétable, au lieu de s'occuper du *bénit*, comtemplait Mlle Agnès ; on eût dit qu'il voulait la manger.

« Nous assistâmes à ce banquet avec la franchise et la cordialité de nos ancêtres. Chacun y mangea selon son goût, personne ne fit un usage immodéré de boisson ; nous nous séparâmes avec un joyeux *alleluia*, et puis montant à cheval, nous allâmes au château où éclatait l'alégresse causée par le souvenir de la résurrection de notre Sauveur.

Tous les officiers de la cour de Sa Majesté et des principaux seigneurs mangeaient et buvaient en commun dans les chambres basses du château, et évitaient tout excès, en se rappelant la solennité du jour. »

On trouve une autre description non moins naïve et non moins piquante des anciens *bénits* en Pologne, dans un vieil almanach du duché de Posen, qui nous paraît remonter au temps de Ladislas IV; voici comment s'exprime le conteur de cette solennité :

« Le palatin Sapieha prépara un bénit somptueux à Dereczyn, où se réunit un grand nombre de seigneurs lithuaniens et polonais. Au milieu d'une longue table se trouvait un agneau préparé avec des pistaches et d'autres friandises; cet agneau représentait l'*agnus Dei* et était surmonté d'un petit drapeau. Ce mets délicat était réservé aux dames, aux sénateurs, aux premiers dignitaires de la couronne, et aux ecclésiastiques. D'un côté se trouvaient quatre énormes sangliers qui figuraient les quatre saisons; chaque sanglier était farci de viande de porc, de jambons, de saucisses et de cochons de lait. Le cuisinier avait fait preuve de la plus merveilleuse habileté pour rôtir ces masses énormes. D'un autre côté de la table, douze cerfs rôtis ayant les cornes dorées, étaient l'objet de la plus grande admiration; toutes sortes de gibier, des lièvres, des lapins, des perdrix, des coqs de bruyères, des faisans, avaient été employés à farcir ces cerfs qui représentaient les douze mois de l'année. Autour de ces énormes pièces de viande on voyait de grandes tourtes qui ne pouvaient se mesurer qu'à la toise. Ces tourtes étaient au nombre de cinquante-deux et répondaient à celui des semaines de l'année. Plus loin, on voyait une forêt de *gâteaux de Samogitie*, de *Mazures*, etc. (1), le tout rempli de raisins, d'amandes et d'autres friandises. Derrière ces retranchemens se trou-

(1) On désigne ainsi encore aujourd'hui des gâteaux safranés remplis de raisins secs et d'amandes.

vaient trois cent soixante-cinq *babas* qui rappelaient les jours de l'année. Chacun de ces babas portait diverses inscriptions que plus d'un curieux convive s'amusait à déchiffrer au lieu de songer à satisfaire son appétit; la quantité des boissons n'était pas moins imposante. Il y avait d'abord quatre dame-jeannes remplies de vin de l'époque du roi Etienne; douze arrosoirs en argent de vin du roi Sigismond, pour figurer les douze mois de l'année; cinquante-deux barils en argent, pour présenter cinquante-deux semaines de l'année, remplis de vins de Chypre, d'Espagne et d'Italie. On voyait plus loin 365 barils de vins de Hongrie, en l'honneur des 365 jours, et 8,760 litres de miel recueilli à Bereza, pour les domestiques de la maison, en l'honneur des heures de l'année (1). »

Aujourd'hui l'usage du bénit existe encore, mais modifié par l'influence du temps et les progrès de la civilisation. On chercherait en vain des cerfs et des sangliers servis entiers sur la table du *bénit*. Cependant, partout où se trouvent les Polonais le jour de Pâques, on est sûr de les voir religieusement suivre cette coutume léguée par leurs ancêtres. On les vit en Espagne, au temps de l'Empire, sanctifier le jour de Pâques par la célébration du *bénit*, et édifier les Espagnols eux-mêmes par leurs sentimens de piété; aujourd'hui dispersés en France, en Angleterre, en Amérique, on les voit encore fêter ce grand jour par une cérémonie qui fait, pour ainsi dire, partie de leur nationalité.

Les deux tableaux que nous venons de reproduire dans leur éloquence simple et naïve, sont tout à la fois l'expression juste et fidèle de l'esprit d'une époque chevaleresque, la peinture animée de ce faste oriental qui présidait aux usages nationaux de la Pologne si harmonieusement liés au caractère de ses habitans, hommes généreux dans leurs

(1) Voir le Courrier de Varsovie de 1828, n° 88, où se trouvent les mêmes détails.

actions, simples, nobles, d'une gaîté si spontanée, si cordiale dans leurs sentimens. C'est au sein de cette société patriarcale de la vieille Pologne, remplie de poésie et d'amour, que se conservaient purs le patriotisme et le dévouement à l'humanité. Le peuple polonais, depuis un demi-siècle, est le rédempteur des nations; il souffre pour les crimes du monde, mais sa passion, si longue qu'elle soit, n'en sera pas moins suivie d'une résurrection glorieuse, d'un *alleluia*, qui retentira au milieu des nations, lorsque les crimes des hommes auront été lavés dans le sang du peuple martyr!

L. P.

COUP D'OEIL SUR WILNA.

Administration, Commerce, Industrie, etc.

L'ancienne cité des Giedymin, cette ville si florissante du duché de Lithuanie, mérite par les souvenirs précieux qu'elle conserve de fixer les méditations du publiciste. Exposée depuis les partages de la Pologne à toutes les rigueurs d'un gouvernement ennemi, qui lui ravit une à une toutes ses franchises, toutes ses institutions nationales, devenue aujourd'hui le but des plus atroces persécutions de la Russie, qui s'efforce d'y éteindre le foyer d'un patriotisme intelligent, d'une civilisation avancée, Wilna offre un tableau qui a droit aux honneurs de la publicité européenne. Un ouvrage qui vient de paraître dans cette ville, contient des recherches qui nous semblent devoir profondément intéresser nos lecteurs (1).

La ville avec ses faubourgs occupe une étendue de huit *verstes* carrées ou 852 *désiatines*, dont 408 ou 1276

[1] Voir l'ouvrage de M Balinski sur la Statistique de Wilna.

toises sont occupées par des monumens publics, et le reste par des rues, des places et des jardins. Géographiquement, Wilna est située dans cette partie du plateau occidental qui s'étend du côté de Pinsk vers la mer Baltique. Dans les montagnes formées par l'eau, qui environnent cette ville, on trouve beaucoup de roches primitives aux formes arrondies, et même des corps organiques pétrifiés; ainsi que le prouvent les restes de mammouth, découverts sur les bords de la Wilia. Quant à l'état de l'atmosphère, les expériences continuées pendant 54 ans dans l'observatoire de cette ville ont fourni les données suivantes :

La plus haute élévation du baromètre est de 28 p. 8 lig. 7; la plus basse 26 p. 4 lig. 1; la moyenne 27 p. 8 lig. 910. La plus grande élévation du thermomètre est de 26° 2', la plus petite de 29° 5', la moyenne 5,041 (Réaumur).

Le vent d'ouest y domine. La ville est bâtie sur les bords de deux rivières, la Wilia et la Wilenka. La première, qui traverse deux faubourgs, parcourt un espace de 3,300 toises environ; sa largeur ordinaire est de 200 à 250 pieds. Les eaux de la Wilia s'élèvent près de Wilna, au dessus de la surface de la mer, de 305 pieds de Paris, 8 pouces, 9 lignes. Les eaux de la Wilenka, rivière moins considérable, sont dirigées par quatre canaux sur divers moulins. La meilleure eau de source est celle qui se trouve dans la montagne *Wigry* ou *Wingier*, située à l'occident. La source de la *Montagne du Château* exhale en grande quantité l'hydrogène sulfuré.

Quant aux améliorations locales, il est digne d'observation que Wilna a fait d'immenses progrès depuis 1800; elle s'est embellie de nombreux édifices, et ses environs, que la nature a faits si pittoresques, ont encore été enrichis par la main des hommes.

Wilna est formé de la ville proprement dite et de dix faubourgs; le nombre des faubourgs était jadis plus considérable, et la ville moins étendue. Elle se divise, sous le

rapport administratif, en trois quartiers et quatre arrondissemens. Chaque quartier a un inspecteur, et chaque arrondissement un officier de police. Tous ces fonctionnaires dépendent de l'intendant-général de police, présidant un conseil composé de trois inspecteurs, deux assesseurs de la ville, et deux membres chargés de l'instruction des affaires criminelles. Les autres corps administratifs sont : le conseil municipal, composé d'un président et de six conseillers; la commission des logemens militaires, présidée par l'intendant-général de police, et composée de délégués élus par la noblesse et la bourgeoisie, tant chrétienne que juive. Le pouvoir judiciaire est confié en ville à la municipalité, composée de quatre conseillers sous la direction de deux bourgmestres. La ville est en outre divisée en huit paroisses du culte catholique romain.

Wilna est irrégulièrement construite; les rues en sont étroites; les maisons en général extrêmement rapprochées; plusieurs cependant s'élèvent au milieu de vastes cours.

En 1832, on comptait à Wilna 4 églises et chapelles du culte grec, 25 églises et 7 chapelles du culte catholique romain, 2 églises des Grecs-Unis, une église et une chapelle évangéliques, 2 églises évangéliques réformées, dont l'une n'est pas encore terminée; une mosquée tartare, 4 synagogues israélites, 11 couvens catholiques, et un grec-uni pour les hommes, 9 couvens catholiques, et un grec-uni pour les femmes; un collége réformé et deux séminaires. Parmi les édifices les plus considérables, on doit compter : la cathédrale, le palais impérial nouvellement bâti, l'hôtel-de-ville, l'académie de médecine, l'ancien collége de S.-Jean et le collége médical, le gymnase, palais autrefois de la famille de Massalski, la maison de clinique, avec un amphithéâtre d'anatomie, l'arsenal et le magasin de poudre, les casernes de Saint-Ignace et de Saint-Casimir, deux anciens colléges des Jésuites, le corps-de-garde principal, deux hôpitaux militaires, les magasins des vivres, faits de l'ancien couvent des Jésuites, la maison de ville, le palais du gouver-

nement, ancienne propriété du prince Ogiński, la maison du gouverneur civil, ci-devant palais de Casimir Sapieha, général d'artillerie de Lithuanie ; deux maisons où siégent les tribunaux, l'hôtel des postes, la salle de spectacle, la maison de la société de bienfaisance, le palais *Cardinal*, jadis propriété du prince Georges Radziwił, évêque de Wilna et cardinal, la prison, etc.

Le nombre des maisons particulières ayant leurs numéros s'élève à 1,552, dont un tiers est construit en bois ; les maisons qui n'ont pas de numéros, ou qui sont en construction, sont au nombre de 1,700 environ ; dans ce nombre, il y en a 470 qui appartiennent aux Juifs, et 10 aux Tartares. 276 maisons contiennent de 5 à 10 habitans; 233 de 10 à 15 ; 151 de 15 à 20 ; 194 de 20 à 25 ; 107 de 40 à 45 ; 120 de 60 à 65 ; 21 de 90 à 95. La ville compte 41 rues dont 22 principales. Les faubourgs ont 100 rues dont 41 principales. Deux grandes routes de poste et huit du second ordre entretiennent les communications du pays avec la ville.

D'après les tableaux statistiques faits pour l'année 1832, la ville compte 35,922 habitans dont 17,953 hommes et 17,969 femmes. Les décès dépassent les naissances de 179 ; mais ce n'est seulement pas dans sa population qu'est frappée la plus florissante cité de l'ancienne Pologne. Les conséquences désastreuses de la conquête russe envahissent même l'instruction publique de cette ville. L'antique université de Wilna, fondée par Etienne Bathory, n'existe plus ; dans ses murs se promènent des juifs et des agens de police ; elle est remplacée par deux académies, tout ce qu'il y a de moins révolutionnaire, de théologie et de médecine. Pour ne pas avoir l'air d'être entièrement barbare, le gouvernement a conservé deux gymnases, deux écoles de district, onze pensionnats ou écoles primaires, dont une de 77 élèves est consacrée à l'éducation des juifs, et deux écoles pour les filles, de 215 élèves. Il y a encore des écoles dans les couvens de religieuses, qui dépendent de l'autorité ecclésias-

que. Les Missionnaires et les Basiliens fournissent les moyens à un certain nombre de garçons de fréquenter les écoles. La ville compte onze institutions particulières, pour l'éducation des jeunes gens appartenant aux familles pauvres. Le nombre des imprimeries s'élève à dix, dont quatre appartiennent au clergé ; celui des librairies à cinq, dont une française et polonaise; il y a deux cabinets de lecture. La belle bibliothèque de la ci-devant Université qui comptait 50,000 volumes, est réduite aujourd'hui à environ 16,000 volumes qui appartiennent à l'académie de médecine et de chirurgie. La bibliothèque de l'académie de théologie compte 30,000 volumes; celles des Missionnaires et des Basiliens 5,000 chacune ; celle des Dominicains plus de 4,000 ; celle des Bernardins 4,000 ; celle du Gymnase 1,500; celle des Piaristes 1,500; celle de l'Observatoire 1,000.

Parmi les collections scientifiques on distingue le cabinet minéralogique comprenant 20,000 pièces ; le musée anatomique 2,170, préparations anatomiques; le cabinet zoologique 20,000. En outre des cabinets de physique, de chimie, de zootomie, possèdent aussi de considérables collections.

Wilna avait un très beau jardin botanique qui, par les soins de l'abbé Jundził, comptait en 1824 plus de 7,000 espèces de plantes; mais le vandalisme russe n'a pas même respecté ce champ paisible et sacré des sciences naturelles. Depuis 1831 une partie du jardin a été transformée en fortifications. La conquête a hérissé de canons ces lieux consacrés à la science.

L'observatoire astronomique est peut-être le seul sanctuaire que n'ont point souillé ces barbares qui ont dépouillé la ville de tout ce qu'elle avait de riche et de rare. Au nombre des musées on peut encore citer la collection minéralogique et d'antiquités du général Kossakowski, qui possède un grand nombre d'objets précieux.

Nous aurions beau chercher à Wilna des journaux, des écrits périodiques ; à peine y trouvons-nous une seule feuille

et encore moitié russe, moitié polonaise, c'est le *Courrier de Lithuanie*, organe aveugle du gouvernement. Tout élément civilisateur, toute occasion de développement intellectuel quelconque, autant de crimes.

La ville ne manque pas d'hôpitaux et d'établissemens de bienfaisance; celui qui est dirigé par la Société de Bienfaisance est d'une utilité générale. La situation de Wilna est singulièrement romantique, les environs présentent les plus beaux paysages; des plaines fertiles, des montagnes boisées, des valons rafraîchis par des torrens, des plaines riches de verdure charment l'œil de l'habitant de cette contrée si favorisée de la nature. Les rues de Wilna ont un écoulement facile pour la neige et la pluie. Le climat est sain, et grâce aux vents des montagnes qui constamment renouvellent l'air, grâce aux deux rivières qui baignent la ville, les habitans jouissent d'une santé ferme et brillante, et ils sont presque inaccessibles aux maladies contagieuses. Il y a à Wilna quatre hôpitaux principaux, dont deux, desservis par les sœurs de charité, contiennent 322 lits, et dont le troisième, nommé *de l'Enfant-Jésus*, est consacré aux orphelins et aux enfans trouvés. Le quatrième est destiné aux Juifs, et compte 208 lits. Il y a en outre trois cliniques; une de médecine, une de chirurgie, une d'accouchement. La ville a aussi un hôpital militaire, et une maison de santé pour les aliénés, unique établissement de ce genre en Lithuanie, qui est dirigé par des religieux appelés *boni fratres*. On compte en ville quinze pharmacies dont huit sont des propriétés particulières.

L'Institut de bienfaisance joint à l'école des sourds et muets, fait honneur à la ville et à la province. On y trouve aussi des maisons d'asile pour les veuves et les orphelins, dépendantes des églises protestantes.

Wilna ne peut être comptée au nombre des villes industrielles; elle n'a aucune fabrique considérable, et la belle papeterie de MM. Pusłowski qui se trouve aux environs, n'occupe que les paysans de leurs terres. Les objets de pre-

mière nécessité forment presque exclusivement le produit d'un petit nombre de manufactures qui, pour la plupart, sont exploitées par des industriels sans capitaux. En 1832-33, il y avait à Wilna 31 corporations qui occupaient 1,357 ouvriers; celles des cordonniers, des tanneurs et des tisserands sont doubles, c'est-à-dire composées de Polonais et d'Allemands.

La corporation des cordonniers est la plus nombreuse, car elle compte 270 maîtres cordonniers polonais, et 58 allemands. Ceux qui ne font partie d'aucun corps, comme les fabricans d'instrumens de musique, de chirurgie, de pendules en bois, les sculpteurs, etc., sont au nombre de 55. Il est bon de faire observer que les Juifs qui exercent en grand nombre ces différens métiers ne sont point compris dans ce calcul. Wilna compte en outre 6 moulins à eau, 9 établissemens de bains publics et de particuliers; 158 voitures à louer à un cheval, 13 brasseries, et 30 fabriques d'eau-de-vie.

Le commerce de la ville n'est pas proportionné à la population, et Wilna pourrait à peine figurer parmi les villes commerçantes du second ordre.

Elle n'avait, en 1832, que deux marchands chrétiens inscrits dans la seconde *guilde* (classe), dont l'un s'occupait des commissions pour l'étranger. La troisième *guilde* se composait de 33 négocians chrétiens et 82 juifs. Ainsi, presque tout le commerce à Wilna est entre les mains des Juifs, au grand préjudice de la population chrétienne.

Outre les objets qui arrivent des provinces limitrophes et des parties occidentales de l'empire, Wilna en reçoit aussi du fond de la Russie et de l'étranger, et entretient des rapports de commerce avec Czerniakow, Krzemienczuk, Ryga, Moscou, Pétersbourg, Odessa, la Crimée (Kovec), Varsovie, Konigsberg, Hambourg, etc. On y compte 69 boutiques de premier ordre, 779 débits d'eau-de-vie et de bière, 9 confiseurs, 10 traiteurs; quant au commerce d'exportation, il n'embrasse qu'un très petit nombre d'objets.

Le maroquin est presque l'unique produit des fabriques de

Wilna, la qualité en est excellente pour la durée; il est envoyé en grande quantité à Berdyczew pour être vendu en Autriche. Les cuirs bruts sont exposés à Memel, Libau, et en partie à Ryga; on achète aussi à Wilna, du lin et du chanvre pour le transporter à Ryga, ainsi que du froment, du seigle et de l'orge qu'on transporte à Konigsberg.

La Wilia étant semée de rochers, le transport des marchandises par la voie de la navigation est peu en usage dans le commerce, et cependant, il y a vingt ans à peine, il arrivait annuellement par eau à Wilna quelques dizaines de bateaux. Aujourd'hui cette ville ne reçoit plus que deux ou trois bateaux chargés de vin et de harengs, lesquels prennent en échange du bois du pays.

Wilna possède 24 maisons de change tenues principalement par des juifs; elle n'a qu'une maison de banque qui ait des relations avec l'étranger. Les négocians de Wilna forment une corporation particulière ayant une chambre de commerce présidée par un directeur auquel est adjoint un secrétaire.

Les revenus annuels de la ville montent à 43,753 roubles en argent (1), dont 7,695 proviennent de propriétés immobilières. La ville est grevée d'une dette de 52,000 roubles; elle paie différens impôts dont un seul est invariable.

En 1832, le montant de cet impôt joint à un autre qu'on appelle *Kiemskie Powinnoscie* (contributions foncières), était de 30,493 roubles; tandis que les frais d'éclairage et des transports militaires s'élevaient à 6,250 roubles. La ville a en outre à sa charge le logement des troupes.

Tel est en peu de mots le tableau statistique d'une des plus anciennes cités de Pologne, qui a su conserver dans toute leur énergie ses anciennes idées chevaleresques, ses sentimens de patriotisme et de dévouement national. Centre et drapeau de la civilisation polonaise, Wilna préparait à son pays une grande et belle régénération intellectuelle. Dans

(1) Le rouble d'argent vaut quatre francs environ.

la dernière lutte nationale, la jeunesse de cette ville et les élèves de l'université donnèrent le plus éclatant exemple de bravoure et de sentimens patriotiques. Aujourd'hui souillée par la présence de son cruel ennemi, en proie à sa brutale vengeance, elle montre encore une héroïque résignation, une indomptable persévérance !

LA MONGOLIE ET LA CHINE, EN 1830.

M. Kowalewski dont nous avons déjà fait mention (1), se dispose à publier en polonais son voyage en Mongolie et en Chine, entrepris en 1830. Il se composera de six volumes. Les trois premiers traitent des Mongols et des Buriates ; le quatrième et le cinquième des Chinois; le sixième est exclusivement consacré aux missions catholiques en Chine et renferme de précieux détails sur les derniers travaux des jésuites. L'ouvrage sera enrichi de pièces justificatives traduites de légendes, contes, poésies et fragmens historiques.

Nous sommes d'autant plus aises d'avoir à faire cette annonce ici, qu'un voyage aussi récent, écrit par un compatriote dont le caractère consciencieux et les talens nous sont connus, promet un ouvrage généralement intéressant et ne peut manquer d'être traduit dans toutes les langues européennes.—M. Kowalewski a été un des élèves les plus distingués de l'université de Wilna. Les langues orientales ont été l'objet principal de ses études.—Il est consolant pour nous de voir les Polonais ne pas se décourager par le désastre de leur patrie et mettre toutes les circonstances à profit pour cultiver les sciences, les arts et la langue nationale.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs de leur communiquer un extrait du journal de M. Kowalewski adressé à ses amis à Pétersbourg. Il est d'autant plus curieux qu'il y est question d'un pays fort peu connu en Europe.

3 *novembre* 1830. — Le dernier relai dans les steppes mongoles se nomme *Caghan-Balghasu*, c'est-à-dire Ville-Blanche : ce nom lui a été donné à cause des ruines que

(1) Voir le *Polonais*, N. XIX, page 65.

l'on aperçoit à peu de distance. D'après les chroniques chinoises, il y avait ici, en 1310, une ville destinee à devenir une seconde cp it ale, *Cha-Tshin*, pour les descendans de Tschingis-Chan, gouvernant de la Chine; mais le travail ayant dépassé les ressources des habitans, on renonça à l'entreprise. Quoi qu'il en soit, les traditions locales mongoliennes rapportent, que *Caghan-Balghasu* et *Chava-Balghasu* (Ville-Blanche et Ville-Noire), située au sud-est, à 5 werstes de ce lieu, étaient les résidences de deux frères descendans de Tschingis-Chan, nommés *Bourni* et *Lodzan*, qu'elles ont été dévastées par les Chinois. D'après toutes les vraisemblances ce *Bourni* est le même qui, en 1675, contribua à la révolte armée qui éclata contre les *Mandzours* déjà maîtres de la Chine.

A défaut de renseignemens qui puissent nous guider dans nos recherches historiques, considérons ces ruines qui attestent les tentatives d'un vieux peuple, et sur lesquelles ses enfans méditent douloureusement aujourd'hui. Ces ruines présentent un parallélogramme de 720 toises de longueur sur 700 de largeur, environné par un rempart de terre, haut de 5 toises, lequel commence déjà à s'ébouler. De chaque côté on aperçoit les traces d'une porte d'entrée. Au centre on voit un tertre un peu élevé qui servit peut-être de fondation à la demeure du Chan, et que recouvrent aujourd'hui des débris de briques, de tuiles et des blocs de marbre, sur l'un desquels on distingue un dragon (armes chinoises), assez bien ciselé. Dans l'angle, nord-ouest, une élévation couverte de pierres indique, peut-être, la place d'une tente.

Mais ce sont là de pures hypothèses, car les ruines et le peuple gardent le silence, et mes conjectures, fussent-elles des réalités, que nous en reviendrait-il à moi et à mes lecteurs? Un voyageur traversant des steppes note tout objet qui révèle de la durée, tout ce qui repose la vue. Là où l'espace est incommensurable, où l'homme et ses troupeaux passent sans laisser de trace, comme l'ouragan, maître du

désert, là une pierre élevée, un arbre, et plus encore un rempart, qui témoigne de la présence de l'homme, fixe l'attention du voyageur. Je n'oublierai jamais le moment où après une marche de six semaines dans le steppe de Ghobi, nous aperçûmes un bouquet de dix saules, croissant dans un ravin. Le Mongol voisin le considère comme un miracle, comme un don précieux du ciel, et il n'ose toucher à la plus petite branche morte, de peur de s'attirer les imprécations de ses compatriotes et des peines sévères dans l'autre vie. Je me rappelle la joie et l'enthousiasme que ce bouquet inspira aux pélerins exténués. Nous courûmes à perdre haleine vers ces arbres pour rafraîchir nos yeux et reposer notre ame fatiguée par la tristesse et la monotonie de cette contrée privée d'ombre et d'eau. Parcourez nos notes journalières, et vous y trouverez partout ces arbres, et leur nombre et leur hauteur.

Conformément à un usage établi depuis long-temps, les missions russes trouvent toujours dans leur traversée logement et bon feu dans les stations mongoles, préparés par les *Cho-Chounes* ou compagnies militaires voisines, espèce de division territoriale de la Mongolie. Le logement consiste en une *jourte* ou tente faite de tissus de laine (*worlok*), le plus souvent déchirés en lambeaux, qu'on enlève temporairement aux pauvres familles qui bivouaquent non loin de la route. Quant au chauffage, comme on ne trouve point d'arbres dans le pays, on livre au feu, au lieu de bûches, du fumier de vaches séché, qu'on nomme en mongol *arghal.* Voilà tous les agrémens d'un voyage dans les steppes.

Un vent froid et violent nous avait accompagnés toute la journée; le soir nous eûmes de la neige, et néanmoins nous ne trouvâmes dans la station, distante pour une halte de plusieurs jours, ni *jourtes* ni *arghal.* Les Mongols de Cachar, qui sont très fiers, ne daignèrent rien préparer d'avance pour les étrangers voyageurs, et ne

se présentèrent que le lendemain. *Bit-che-chie*, et *Bochho*, deux fonctionnaires du tribunal de Pékin, qui nous accompagnaient depuis *Kiachta*, firent semblant d'être très courroucés contre les *Cachars*, et au fond ils étaient très aises d'avoir une occasion favorable pour sévir contre les coupables et pour les dépouiller. Afin de prévenir les plaintes que nous pourrions porter à Pékin contre la négligence des autorités locales à faire les préparatifs convenables, ils en donnèrent aussitôt avis aux *Cembanis* résidant dans le fort *Dżan-dziaken*, comme chefs des troupes Cachares.

C'est depuis le 28 octobre que nous traversons les campemens des *Cachars*, qui s'étendent jusqu'à la véritable frontière de la Chine, 187 werstes environ ; voilà les renseignemens que nous avons recueillis en route.

Les *Cachars* forment une *province* mongole distincte (ajwak) organisée militairement, comme toute la Mongolie, et soumise à l'empereur de la Chine, de la dynastie *Mandżoure*. Ils sont distribués en huit compagnies (chochounes) : la compagnie jaune, jaune avec liseré, rouge, rouge avec liseré, blanche, blanche avec liseré, bleue, bleue avec liseré. La première, la compagnie jaune, est la plus distinguée ; elle ne se présente au combat que quand les autres ont été rompues. Elle se compose de 18 escadrons dont chacun compte 70 cavaliers.

Chaque escadron a son chef, nommé *Dzangina*, jouissant d'un traitement annuel de 200 roubles d'argent (800 francs); deux sous-chefs, *Chafan* et *Dżunda*, avec un traitement de 120, roubles arg. (480 fr.); six *Boch-chi* à 40 roubles (160 fr). Les cavaliers ont 24 roubles (96 fr). Dans chaque escadron il y a 35 tireurs d'arc nommés *Baira*, avec double traitement (192 francs).

Tous les ans, les troupes cachares se rendent pour trois jours à *Dzan-dziaken*, fort construit dans la muraille chinoise, où *Gusey Amba-Ki* les passe en revue. Des revues spéciales par compagnie ont lieu pendant l'été dans chaque

campement, sous les ordres du chef de compagnie (*Dzangina*). Chaque soldat doit être armé d'un arc et de flèches; quelques uns s'y présentent avec un méchant fusil de chasse, d'ancienne fabrication russe. Le premier jour de la revue les soldats tirent au blanc à pied, à une distance de cent arcs; les autres jours ils tirent à cheval.

Depuis l'élévation de la dynastie *Mandzoure*, l'éducation des *Cachars* est toute militaire, comme celle des Mandzours. Un garçon de cinq ans est porté sur les rôles et dès lors il reçoit la paie de soldat. Les Cachars sont fiers de leur gouvernement et de leurs priviléges. Ils méprisent leurs voisins les *Sounites*, chez lesquels les fonctionnaires peuvent opprimer le bas peuple à leur gré. Ils se vantent de l'administration paternelle des chefs qui protégent les familles indigentes, surtout quand il s'agit de contributions locales; ils sont fiers de voir les plus riches, c'est-à-dire les propriétaires de troupeaux plus nombreux aider les plus pauvres à payer les impôts publics.

Le Mongol Cachar est plus beau que l'habitant de Chal-Kha ou des campemens sounites. Il les surpasse en taille, en dignité et en courage. Les priviléges qui ont été accordés aux Mongols et qui les placent au niveau des *Mandzours*, les maîtres de la Chine, leur ont donné beaucoup de fierté, de sorte qu'ils n'ont aucune considération ni pour les étrangers, ni même pour leurs frères. Les fonctionnaires qu'on délègue de Pékin sont obligés de se conduire avec beaucoup de réserve, pour ne pas être exposés à des peines sévères. Je m'en suis convaincu moi-même en observant *Bit-che-chie* et *Boch-ho*, que les Mongols du nord n'ont jamais pu forcer à corriger l'irrégularité de leur conduite.

Le Mongol Cachar, favorisé par le voisinage de la Chine, trouve à vendre très avantageusement tous les produits de son ménage de steppe. Il acquiert par là les moyens de faire d'autres profits. C'est à dos de chameau que l'on transporte les marchandises chinoises à *Dolonorou*, à *Urgi*, et particulièrement à *Kiachta*, et les marchandises

russes en Chine. Ces animaux sont pour le pays d'une grande ressource, car leur entretien ne coûte rien. Les steppes de la Mongolie, si incultes qu'elle ssoient, suffisent pour nourrir les chameaux. J'ai rencontré, il y a quelques jours, une caravane de 128 chameaux portant du thé de *Dzian-dziaken*, à *Kiachta*. Le Mongol s'est fait payer pour le transport de la charge d'un chameau, 36 roubles en argent (144 fr.). Voilà ce que coûte le transport de 480 livres de thé, depuis la muraille chinoise, à travers toute la Mongolie, jusqu'à Kiachta; le trajet est d'un mois.

Aussi voit-on plus souvent dans les campemens des Cachars des *jourtes*, même sur la route, et les *woylok* qui les recouvrent sont en meilleur état et plus blancs. L'habitant est mieux vêtu ; le fonctionnaire, au lieu de se montrer affublé d'une peau de mouton, ou d'une chemise en toile colorée, est en habits de soie, est monté sur un bon cheval, recouvert d'une cape qui n'est pas toujours en cuir, mais très souvent en tapis du Bucharie, tissu avec goût et solidité ; la selle est presque toujours ornée et même surchargée de plaques d'argent. Les meubles des habitations sont propres et luisans. Les figures représentent leurs divinités ; les autels et les vases des sacrifices sont mieux travaillés et plus riches. Les coffres et commodes placés le long des parois de la *jourte* sont peints et dorés; enfin les tresses de la chevelure des femmes sont relevées par des ornemens en argent ou par des pierreries.

Le Chinois affamé exporte ses produits hors de la grande muraille pour les échanger avec un Cachar contre une brebis, un cheval, un bœuf pour sa nourriture, ou contre un bel oiseau destiné à l'amusement du Mandzour fainéant et exténué par la débauche. Plus d'un Chinois s'esquive sous divers prétextes de sa patrie pour se rendre aux steppes des Cachars ; il y construit une *jourte* ou une cabane en glaise ; il tisse des woylok, il chasse, il démoralise les enfans du désert ; il fait la fraude, et trompe le peuple comme le descendant d'Israël le fait dans les campagnes

polonaises. Le clergé même (les Lamas), sans respect pour les préceptes sacrés qui prescrivent le célibat et la pureté des mœurs, vivant au sein de la richesse, ne rougit point d'avouer le mariage et de dénombrer ses enfans; il ne balance point à rechercher les signes du bonnet qui marquent le rang en Chine, à ambitionner des places de fonctionnaires, le tout pour pouvoir se déplacer, et faire le commerce, au mépris de la doctrine et de l'exemple de *Chakia-mouki*, qui renonça jadis au trône, à sa femme, à son fils et à toute sa fortune, pour rendre témoignage à la sainte loi du *Buddha* et pour ne vivre que d'aumônes, recueillies en présentant aux passans un petit vase de bois.

Beaucoup de Mongols apprennent la langue chinoise et *mandzoure*, ils oublient et défigurent la leur en la lardant de mots étrangers. Il n'est presque plus question de la langue religieuse Tibetaine. Tous ces changemens se sont opérés en peu de temps, et cette nationalité dont les ancêtres des Cachars se sont glorifiés et qu'ils ont défendue au prix de leur sang, cette nationalité a disparu. Nous ne trouvons plus ici cette franchise ingénue que l'on observe ailleurs. L'hospitalité, cette vertu innée des peuples pasteurs, se réduit à certaines formes dont on ne se sert que dans des vues intéressées. Il ne faut donc pas s'étonner si l'habitant de *Chalca* et des campemens sounites, considère les *Cachars* comme une race dégénérée, indigne du nom de véritable Mongol. Le vol est devenu ici un métier. Les Cosaques qui nous accompagnent ont perdu à notre première couchée, l'un sa ceinture et l'autre son bonnet. Je me souviens d'avoir fait en traversant le pays des Sounites une question sur le caractère des Cachars. On me répondit : « Il est difficile de distinguer aujourd'hui un « Chinois d'avec un *Cachar*. On ne sait lequel des deux « l'emporte en perversité !.... c'est ainsi que les Cachars « a qui sont confiés les innombrables troupeaux de « *Bogdo-Chan*, s'attaquent aux campemens voisins. »

Les Steppes que nous parcourons abondent en herbages; des troupeaux de chèvres sauvages *(dzeren)* par-

courent par milliers les collines et les plaines. Le Mongol les guette armé d'une carabine, et ce gibier lui rapporte à Pékin de 8 à 10 roubles par pièce. Nous avons souvent vu ces animaux traverser la route à côté de nos stations.

Une partie des campemens *cachars* est couverte de troupeaux de l'empereur, dont il faut dire un mot. *Bogdo-Chan* occupe beaucoup d'hommes en qualité de pasteurs. Il a ainsi des chameaux tout prêts à être attelés à ses canons et à ses fourgons; il a des chevaux pour sa cavalerie; des moutons et des bœufs pour nourrir son armée. Il fait surveiller les Mongols, toujours dangereux pour l'Empire, par des commisaires spéciaux; des pasteurs choisis dans chaque compagnie sont responsables du nombre et du bon état des troupeaux qui leur sont confiés. La loi assigne une récompense pour une augmentation considérable de brebis, et des peines sévères sont infligées aux fonctionnaires et aux bergers pour chaque déchet. — Six pasteurs ont un surveillant appelé *Da*. Dans les campemens de l'Est, chez les *Sounites*, chaque *Da* surveille 1200 brebis, de 450 à 500 chevaux et 300 chameaux. Cinquante *Da* surveillent les gardiens de brebis; trente les gardiens des chevaux et vingt ceux des chameaux. Un arrondissement réunit 60,000 brebis, 15,000 chevaux et 6,000 chameaux. — Dans les campemens de la compagnie *bleue* il y a 40 *Da* pour les brebis, 230 pour les chevaux. — Une autre compagnie surveille 3,400 chameaux.

Je craindrais d'ennuyer mes lecteurs si je leur communiquais la longue liste des bergeries impériales. Sa Majesté *Bogdo-Channe* est heureuse de voir son immense ménage, sûr d'en retirer des ressources infinies en cas de besoin. C'est pourquoi il a chargé Gusay-Ambaki, le chef des Cachars, de faire lui-même tous les ans et tous les trois ans, avec un fonctionnaire du tribunal de Pékin, la revue des troupeaux sur les lieux, et d'en contrôler les registres. Néanmoins et malgré la grande sévérité des lois, de grands abus se commettent dans cette administration. Les chevaux de ces haras sont employés dans les grandes chasses, quand *Chuandi* paraît dans tout

l'éclat de sa grandeur au delà du grand mur pour jeter un œil de miséricorde sur la masse de ses sujets mongols, pour recevoir les dons de ses vassaux, et réveiller, ne serait-ce que pour un moment, l'ancien esprit militaire assoupi. La *Gazette de Pékin* de l'an passé (1829) a publié à cet égard un ordre impérial de la teneur suivante : « A l'occasion d'un voyage que « nous avons jugé à propos de faire en *Manazourie*, nous « avons ordonné de préparer 2,000, chameaux dans les « troupeaux des *Cachars*, dont le nombre total monte « d'après les rapports à 4,500; mais, à notre grande « surprise, nous avons appris que ce nombre n'existe « réellement que sur le papier et que cette fois on n'a « pu réunir que 1,000 chameaux (1).

Aucune race mongole ne trahit autant d'avidité que les *Cachars*. Beaucoup d'entre eux passaient des journées entières sur la route pour nous offrir un morceau de fromage ou de crême séchée, en échange de safran, d'un couteau, ou d'un rasoir. — Ils ne peuvent pas croire qu'un étranger veuille se rendre en Chine si ce n'est pour faire le commerce. Tout ce qu'ils voient leur plaît. « Nous n'avons pas cela dans notre pays; donnez-nous-le, » disent les Cachars à tout moment. De grands fonctionnaires, ayant reçu des cadeaux comme souvenirs, demandèrent encore quelque chose. Nous appelons cela avidité, importunité, insolence. Pour les Mongols, c'est de la franchise, de la naïveté. Le vol est qualifié ici d'habileté à profiter de l'imprudence du prochain. En langue mongole le mot *argha* comme l'expression grecque *techne*, désigne à la fois *ruse, dextérité*, *moyen* et *esprit*. Un Asiatique ne voit pas un Européen du même œil que nous.

Conformément à l'usage reçu, les chevaux et une partie des bagages de la maison russe restent à *Caghan-Belghasu* sous la surveillance de quelques Cosaques,

(1) C'est dans ce voyage que la compagnie Jaune livra pour le transport de l'empereur et de sa suite 3,000 chevaux. Nous aurons occasion de revenir plus tard sur les pompes du voyage que Bogdochen fit au-delà du grand mur.

assistés par des soldats mongols jusqu'au retour de Pékin. Après avoir arrangé nos affaires nous continuâmes notre route le 5 novembre. Plus nous approchions de la grande muraille, plus le mouvement et la vie se faisaient remarquer sur la route. De fréquentes, de nombreuses caravanes de chameaux défilaient à nos yeux. Des cabanes en terre glaise remplacèrent les *jourtes* qui avaient été notre seule habitation pendant deux mois. De petits jardins potagers, cultivés par des Chinois, nous charmaient surtout. Les steppes de la Mongolie paient le travail et produisent de quoi nourrir les colons qui s'établissent ici provisoirement.

Avant de nous engager dans la chaîne des monts *Sin-chan* nous aperçûmes un temple avec un monastère, construit d'après l'architecture chinoise. La sévérité et la mélancolie qui caractérisent le moyen âge sont remplacées ici par la légéreté et quelque chose de gai et de riant. Des briques d'un travail fini et d'une brillante couleur placées dans une régularité parfaite, forment les parois. Le toit est recouvert de tuiles, les bords de la toiture sont relevés. Des ornemens en forme de dragons, de petits chevaux et en oiseaux fantastiques, remplacent les sonnettes et les essuie-mains sacrés. De saintes pyramides, *suburghy*, jetées çà et là, ajoutent à la bigarrure. Tout à côté du temple est le théâtre, si agréable aux Chinois. Des acteurs venus du fort voisin amusent le peuple de leurs farces grotesques. Un *Buddhiste* zélé ne contemple point cette construction mondaine sans soupirer, sans inonder ses yeux de larmes. En entrant dans le premier défilé nous aperçûmes la première vedette mongole et derrière elle, sur la crête des montagnes, un rempart de pierres brutes, qui sépare les possessions mongoles de la véritable Chine. La main pieuse d'un Budhiste éleva ici un monceau de pierres *(obo)* et y suspendit nombre d'essuie-mains sacrés *(chadek)*. avec formules de prières tibetaines. Les Mongols à cette vue descendent de leurs chevaux, touchent avec respect la terre de leur front en l'honneur des génies qui protégent ces lieux.

DEUXIÈME

COMPTE RENDU

DE LA

SOCIÉTÉ POLONAISE DES ÉTUDES

ÉTABLIE A PARIS.

La *Société Polonaise des Etudes*, établie à Paris le 29 décembre 1832, a publié, en février 1835, son premier compte rendu. La seconde année de son existence s'étant écoulée, la Société a décidé de porter à la connaissance de ses bienfaiteurs et du public le résultatde ses travaux, depuis le 1er novembre 1833 jusqu'au 1er novembre 1834.

Ces travaux ont eu pour but, comme l'année dernière, d'aider de jeunes compatriotes voués à l'étude, soit par des subsides mensuels et des secours une fois payés, soit en intervenant auprès de l'autorité, à l'effet de leur faciliter l'accès des principaux établissemens scientifiques ou industriels. La balance des comptes de la Société avait offert dernièrement un restant de 19,855 fr. 35 c. Ce fonds disponible devait être appliqué à cinq catégories de dépenses, ainsi que le premier compte rendu l'indiquait, savoir :

1° *Subsides mensuels* à accorder aux jeunes Polonais se vouant à divers objets d'études choisis par la Société, en un

supplément de 15 fr. par mois ajoutés à l'indemnité payée par le gouvernement français. Ces subsides étaient présumés devoir monter à.	6,300 fr.
2° *Secours extraordinaires* à accorder pour frais de route, achat de livres ou instrumens, frais d'examen et autres objets. Ce secours devait être alloué jusqu'à la concurrence de 35 à 50 fr. à chaque individu. On y destinait la somme de	3,346 fr. 22 c.
3° *Cours militaire en langue polonaise.* On voulait y employer la somme de. . .	2,760 fr.
4° *Ecoles auxiliaires*. Objet particulier de la sollicitude de la Société pour subvenir au besoin des enfans polonais qui se trouvent au nombre de plus de cent dans l'émigration. Dans cette vue, la Société s'était décidée à fonder à Nancy un établissement polonais, et y destinait la somme de.	6,000 fr.
5° *Dépenses imprévues*. On y destinait	1,449 fr. 13 c.
Total.	19,855 fr. 35 c.

Tel avait été le plan formé pour la seconde année. Nous allons en présenter succinctement le résultat.

1° *Subsides mensuels.*

Trente-trois élèves ont touché ce subside. Ils en ont profité pour se perfectionner pendant l'année révolue, dans l'étude des sciences militaires, dans la fabrication des poudres, la fonte des canons, la confection d'armes; dans le service des hôpitaux militaires, dans le dessin topographique; les ponts et chaussées, les mines, l'ad-

ministration, le commerce, les arts industriels, les langues orientales et les beaux-arts.

La dépense de ce chapitre a monté à. . . 4,260 fr.

2° *Secours extraordinaires.*

Il a été accordé à quatre-vingt-dix Polonais, dont quinze l'ont eu pour se perfectionner dans les sciences militaires, et soixante-quinze dans les sciences et les arts industriels. Parmi les premiers, nous ferons mention d'un compatriote, officier d'artillerie, auquel la Société a fourni les moyens de faire un voyage en vue de visiter les fabriques et les établissemens militaires de la France. Quant aux autres, la Société leur a fourni les moyens de s'appliquer avec fruit à la raffinerie du sucre, à la fabrication des produits chimiques, à celle des papiers peints, des bronzes, des machines à vapeur, etc., à l'architecture, aux mathématiques, à la physique et la chimie, à l'agriculture, au droit, à la littérature, à la médecine et aux beaux-arts. Nous ferons ici mention d'un secours de 600 fr. accordé, pour l'impression de thèse d'examen, à nos étudians en médecine réunis à Montpellier.

Ces secours ont occasioné une dépense de. 5,545 fr.

Nous nous empressons d'ajouter que, pour suivre fidèlement les intentions de nos donataires, nous n'avons employé qu'aux études civiles, et particulièrement à l'instruction des enfans, les fonds à nous confiés par la Société des Dames d'Édimbourg, et que de même ceux donnés par M. Nakwaski et le docteur M***, ont été appliqués, l'un à l'étude de l'agriculture, l'autre à celle de la médecine, conformément à leur vœu.

3° *Cours militaires polonais.*

Ces cours ont duré pendant cinq mois. De dignes officiers polonais, parmi lesquels nous avons vu un général se vouer au service de ses compatriotes, ont professé pendant ce temps le génie, l'artillerie, la tactique de l'infanterie et celle de la cavalerie. Divers motifs ayant éloigné les élèves de Paris, ces cours furent fermés. La Société, qui avait fourni à cette école des livres militaires, crut devoir plus tard les réunir avec d'autres acquisitions de ce genre dans un local destiné à servir de cabinet de lecture pour les réfugiés polonais. De cette manière s'établit une petite bibliothèque composée aujourd'hui de 500 volumes. La majeure partie est relative à l'art militaire et aux sciences exactes : l'histoire militaire française en compose la partie principale. On y a réuni depuis d'autres ouvrages traitant les sciences exactes, la littérature, et dernièrement les Historiens Polonais du recueil de Bohomolec, recueil d'autant plus précieux qu'il ne se trouve dans aucune bibliothèque publique de Paris (1). La Société a tâché, de plus, de fournir des livres à d'autres établissemens comme, à celui de Cahors, autant que ses faibles moyens le lui ont permis.

Ces diverses dépenses ont monté à. . . . 3,614 fr.

4° *Ecoles d'enfans.*

L'école auxiliaire de Nancy, dont nous avons fait mention dans notre premier compte rendu, a existé pendant toute l'année révolue. Trois familles polonaises établies

(1) Le cabinet de lecture, ou la bibliothèque de la Société, est établi rue de l'Université, n° 46. Il est ouvert les mardi, mercredi, jeudi et samedi, de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi. M. Wrotnowski, membre du Conseil de l'association, en a la surveillance.

dans cette ville, ont présenté à la Société les moyens de donner une instruction élémentaire et nationale à dix-huit enfans. Des motifs en dehors du cercle d'activité de la Société, n'ont pas permis de réunir à Nancy plus de pères de famille polonais. L'école, néanmoins, telle qu'elle a pu exister, a parfaitement répondu aux vues de la Société, qui ne peut que s'applaudir du résultat obtenu.

La dépense de cette école pour le loyer, les honoraires des professeurs et les secours accordés aux enfans, ont monté à. . . . . 1,515 fr.

5° *Dépenses imprévues.*

Nous réunissons sous ce titre les dépenses que la Société a cru devoir faire pour donner des secours à d'autres enfans polonais qui n'ont pu être réunis à Nancy, et pour l'établissement d'une *seconde école auxiliaire* Du consentement du gouvernement français, la Société a choisi à cet effet la ville d'Orléans. Le ministre de l'intérieur (M. Thiers) voulut bien se prêter, de la manière la plus bienveillante, aux vues de la Société. Il permit aux pères de famille indiqués par la Société de se transporter à Orléans, et alloua un secours, pour frais de route, de 50 centimes par lieue pour un homme, 25 pour une femme, et 12 1/2 pour un enfant. La Société contribua pour sa part à un supplément de frais de route, et à un secours de 5 francs par mois pour chaque enfant, comme elle l'a fait à Nancy. Elle fit choix de trois professeurs, et fournit au nouvel établissement tout ce dont il pouvait avoir besoin. A la fin de l'année, il y avait sept pères de famille et quinze enfans réunis à Orléans.

Les dépenses de ce chapitre ont monté à. 675 fr.

Total de la dépense. . . . . 15,609 fr. 45 c.

Il appert de l'exposé susdit que les dépenses présumées, comparées à celles effectuées, offrent le résultat suivant :

Dépenses présumées.	19,855 fr. 35 c.
Dépenses effectuées.	15,609 fr. 45 c.
Dépense en moins.	4,245 fr. 90 c.

Les tableaux annexés au présent rapport (1-6) contiennent les détails de ses dépenses. Leur examen contribuera, nous l'espérons, à prouver que le Conseil de l'Association est parvenu à faciliter aux jeunes Polonais l'accès des principaux établissemens de France, tels que l'école de l'état-major, celle des ponts et chaussées, l'école centrale des arts et métiers, les fabriques militaires et autres à Toulouse, Strasbourg, Douay, Montpellier, Besançon, Aix, etc. L'admission à l'école d'application de génie et d'artillerie, a rencontré des difficultés qu'il n'a pas encore été possible à la Société de vaincre.

Le Conseil de l'association, après avoir examiné avec attention les témoignages, les rapports, les mémoires, les relations de voyages et les productions des jeunes Polonais, a acquis la conviction satisfaisante que les faibles moyens qui ont été mis à sa disposition ont été employés avec fruit et avec une utilité incontestable pour l'avantage de ceux de ses compatriotes auxquels la société a pu porter aide et assistance. Cette assistance, quand elle a pu être donnée en secours pécuniaires, l'a été en intervention auprès du gouvernement, et en recommandation adressées aux chefs d'établissemens publics et d'entreprises particulières, qui tous ont accueilli ses demandes avec une bienveillance à laquelle la société se plaît de rendre ici le témoignage le plus sincère. La société se propose les mêmes mesures dans le courant de sa troisième année, autant du moins que l'état de ses fonds le lui permettra.

Voici l'état des moyens dont elle compte disposer.

Les recettes de la première année ont produit	25,456 f. 31 c.
Les dépenses de cette année se sont élevées à	5,600 96
Il est resté pour la 2e année.	19,855 35
Les recettes de la seconde année ont produit.	6,127 f. 80 c.
Total.	35,983 15
Les dépenses de la seconde année ont monté à	15,609 f. 45 c.
Il est resté pour la 3e année.	10,373 70
En y ajoutant l'arriéré d'une recette de	345
L'intérêt d'une somme placée dans une maison de commerce.	153 75
Total de l'avoir à la disposition de la société à la fin de la 2e année.	10,772 45

La Société, animée du vif désir de ne pas discontinuer à porter aide à ses compatriotes qui se vouent à toute espèce d'études, et se confiant en l'assistance et au zèle bienveillant des donataires, a résolu d'adopter pour la 3e année un système de secours semblable à celui de l'année écoulée, et nommément de maintenir les écoles auxiliaires à Nancy et à Orléans ; de conserver et d'augmenter la bibliothèque sociale et d'assurer des secours mensuels et extraordinaires à un certain nombre de jeunes étudians polonais. En conséquence, elle a arrêté le budget suivant :

	Dépenses indispensables.	Dépenses conditionnelles.
1. École de Nancy. . . .	6,000 fr.	»
2. École d'Orléans. . . .	3,000	»
3. Bibliothèque et frais de bureau.	2,680	»
4. Indemnités mensuelles :		
Pour 7 étudians. .	1,020	»
Id. 24 id. . .	»	3,300 fr.
5. Secours extraordinaires		
Pour l'agriculture. .	126 22 c.	»
D'autres objets.	»	2,873 78 c.
Total. . .	12,826 22	6,173 78
Total général. . .	19,000 fr.	

Les fonds disponibles montent comme il a été dit plus haut à 10,772 f. 45 c.

Il en résulte un déficit de 2,053 f. 77 c. pour les dépenses indispensables, et un de 8,227 55 pour l'ensemble des dépenses indispensables et conditionnelles.

Ce déficit ne saurait être comblé que par les dons généreux des amis de la Pologne et de l'humanité auxquels la société prend la liberté de faire un nouvel appel. Elle les conjure de ne pas abandonner une œuvre qui est devenue la leur, dont les résultats ont déjà prouvé l'utilité et qui offre à leur bienfaisance un emploi d'argent qui ne saurait être mieux placé, vu qu'il contribue à sauver de la misère et de l'ignorance de jeunes malheureux qui souffrent pour la cause la plus sainte, pour une cause qui ne peut être indifférente à toute ame susceptible d'apprécier la vertu aux prises avec le sort le plus injuste et le plus cruel. La Société les prie de vouloir bien continuer leurs dons et les adresser soit au prince,

Adam Czartoryski, président de l'association, soit à ses deux membres le général Kniaziewicz et le sénateur Castellan Julien Niemcewicz.

C'est l'incertitude des rentrées qui a engagé le conseil de l'association à diviser les dépenses en *indispensables* et en *conditionnelles*. Il ne se permettra d'outrepasser les premières que dans le cas de nouvelles recettes. Elle espère ce nouveau secours avec d'autant plus d'assurance, que déjà elle a vu plusieurs de ses compatriotes partageant leurs faibles moyens, venir à son aide avec une nouvelle cotisation qui monte à 1,750 f.; elle compte à cet égard sur un appui semblable de la part des généreux amis de l'humanité en Angleterre, en Écosse, en France, en Allemagne et en Amérique, qui verront par le présent compte-rendu que les dons qu'ils nous ont fait parvenir ont été employés d'après leur intention, pour un but aussi louable qu'utile, celui de développer dans nos jeunes et malheureux compatriotes, l'amour du travail et de l'étude, deux garanties d'un avenir sinon prospère, au moins aussi rassurant que possible.

Paris, ce 30 mars 1835.

Le Président de l'Association,
Prince A. Czartoryski.

Le Secrétaire,
A. Jełowicki.

CHRONIQUE POLONAISE.

POLOGNE SOUMISE.

ACTES DU GOUVERNEMENT RUSSE.

Toutes les fois que le titre ci-dessus pourra être omis dans notre Chronique, nous nous en féliciterons, pour nous et pour le malheureux pays qu'il concerne. Acte gouvernemental en Pologne, dans l'état où elle se trouve veut dire rigueur, exaction. L'absence de tout édit marque un temps d'arrêt, une lutte que nous désirons aussi longue que possible, et que nous nous garderons bien d'abréger par nos doléances. Si on lit aujourd'hui le titre de *Pologne soumise* dans notre feuille, c'est à cause d'une considération à laquelle les journaux officiels russes et prussiens donnent lieu. Un régiment russe-musulman vient d'arriver à Varsovie ; d'autres régimens et de nombreuses troupes russes le suivent, pour se concentrer dans la partie occidentale du soi-disant royaume, sous le pretexte de la grande revue des armées alliées qui se prépare à Kalisz. Sans parler ici de l'importance politique européenne d'un déploiement de forces si considérables sur l'extrême frontière polonaise, car on le porte à 150,000 hommes, nous nous bornerons à relever une assertion d'un journal allemand qui suit les inspirations du torysme couronné, et se borne presque toujours aux ordres des cabinets de St.-Pétersbourg et de Berlin. En choisissant les régimens et les divisions de troupes russes qui doivent être réunis en Pologne, on a pris soin d'écarter les corps qui pourraient offrir quelque affinité nationale, dangereuse, c'est-à-dire qu'on a exclu les Polonais, tant ceux qui ont été violemment enrôlés après leur extradition de Prusse et de Galicie, que ceux qu'on a arrachés depuis à leurs foyers dans plusieurs levées faites sur le vaste territoire de la Pologne. En effet, le moyen est bien imaginé et la mesure porte

coup. La Pologne est dépeuplée, sa jeunesse est enlevée, et tandis qu'on la pousse en Asie pour combattre les Lesques et les Circassiens libres, et pour observer les Turcs et les Persans, les bandes russes de sang pur, accompagnées d'une nuée de cosaques, de circassiens et autres hordes asiatiques soumises, envahissent les provinces polonaises, et tout en se présentant en masse sous les murs d'une ville qui n'est éloignée de Vienne, de Berlin et de Dresde que de 70 ou 90 lieues, elles imposent à une population désarmée et la tiennent en respect. Voilà le résultat de toute conquête, de toute réunion violente. La force seule en assure la conservation, et pour être à l'abri de toute inquiétude, il faut nécessairement transplanter ou dénationaliser un peuple. — Triste ressource d'un gouvernement étranger, qui, pour se maintenir, a besoin d'être injuste et arbitraire. Telle est et sera la position de la Russie à l'égard de la Pologne, jusqu'à ce que l'Europe se dise : c'est assez se jouer de tout ce qu'il y a de respectable sur la terre, c'est assez d'iniquités; que tout rentre dans le droit. C'est alors que justice sera faite à la Pologne, c'est alors que l'ordre règnera vraiment, non seulement à Varsovie, mais à Cracovie, à Kraminiec, à Wilna, à Lublin et à Kalish.

POLOGNE PROSCRITE.

SITUATION DES RÉFUGIÉS.

La circulaire de M. le ministre de l'intérieur, que nous avons donnée dans notre dernière livraison, a encouragé les réfugiés à chercher du travail, en leur faisant espérer qu'ils trouveraient moins de difficultés à se le procurer; mais les efforts de beaucoup d'entre eux ont encore été stériles. Nous connaissons à Paris des entreprises déjà organisées qui ont de la peine à se soutenir, sans une protection spéciale du gouvernement; il faut espérer que cet encouragement arrivera après les belles promesses faites à ceux des réfugiés qui voudraient par leur travail trouver des moyens d'existence. Nous allons signaler avec plaisir une nouvelle tentative pour parvenir à ce but :

NOUVELLE ASSOCIATION POLONAISE.

Des Polonais cultivant les sciences et les arts viennent de

former à Paris une association technique, composée d'ingénieurs, de sculpteurs, de peintres, de litographes, d'iconographes, de musiciens, d'instituteurs, d'artificiers, de maîtres d'équitation, de calligraphes, de relieurs et d'ouvriers de tout genre, dans le but d'utiliser leurs connaissances et de pourvoir à leur existence par le travail.

Un bureau de renseignemens servira pour réunir les échantillons de leurs travaux, et donner toutes les informations nécessaires. La direction veut se rendre responsable de l'exécution des travaux et des personnes qu'elle aura recommandées.

Les associés ont présenté leur rapport à M. le ministre de l'intérieur le 18 mars 1835, et quoiqu'ils n'aient encore reçu aucune réponse, ils se flattent toutefois que le gouvernement voudra prendre sous sa bienveillante protection ceux qui ont recours au travail pour s'assurer en France une existence indépendante, et pour alléger ainsi les charges de l'état.

Ils attendent l'autorisation du gouvernement pour publier leur programme, et ils l'attendent avec d'autant plus d'anxiété, que les ingénieurs pourront, par un retard plus prolongé, manquer la saison des engagemens pour les travaux de l'année courante.

POSITION DES RÉFUGIÉS.

France.—La loi du 21 avril 1833, relative aux réfugiés, cette loi si sévère, vient d'être appliquée à des réfugiés qu'on a forcés à changer le lieu de résidence, et même à quitter la France. Au nombre de ces derniers est le colonel Oborski, dont l'acquittement par le tribunal de police correctionnelle du Havre a été dernièrement annoncé.

Des journaux étrangers, induits en erreur par le rassemblement des réfugiés polonais qui a eu lieu à Paris, le premier avril, à la préfecture de police pour toucher leurs subsides, ont cru voir dans cette circonstance l'indice de nouvelles mesures de précaution que le gouvernement français aurait prises à l'égard de ces étrangers. Nous sommes heureux de pouvoir démentir ces assertions qui déjà ont été appréciées à leur juste valeur par plusieurs organes de la presse indépendante.

Belgique. — Plusieurs réfugiés sont arrivés récemment d'Angleterre en Belgique, et y ont reçu des preuves touchantes d'hospitalité. Les autorités mêmes ont cru devoir repousser les attaques qui avaient été, à cette occasion, lancées contre elles par les journaux.

NÉCROLOGIE.

Le 10 avril est décédé à Paris le comte Gustave Małachowski, nonce à la diète polonaise, ministre des affaires étrangères pendant la révolution. Cette perte est vivement sentie par ses compatriotes et ses amis. La Pologne a perdu en lui un de ses fils les plus distingués. Ses obsèques ont eu lieu le 13 avril; presque tous les Polonais présens à Paris y assistaient. Des discours éloquens ont été prononcés sur sa tombe. Nous nous plaisons à rapporter ici ceux du prince Czartoryski et du comte Charles de Montalembert.

Voici comment s'exprima le prince, d'une voix pleine d'émotion :

Messieurs !

Nous venons de perdre un de nos plus illustres compatriotes, un de nos compagnons les plus utiles à la patrie, les plus persévérans dans les travaux, les calamités et les souffrances qui, depuis de longues années, sont l'unique partage des Polonais.

Ainsi se trouve interrompue une vie si noble, si dévouée, si nécessaire. Celui dont la mort nous réunit ici, ne vivait que pour ses compatriotes. Lié à lui d'une amitié toute particulière c'est pour moi, plus que pour tout autre, un devoir de donner à sa mémoire, de déposer sur sa noble dépouille le témoignage de la vive douleur qui nous est commune à tous. Lorsque je conduis mon jeune ami dans la tombe, vous accorderez bien, Messieurs, à mes cheveux blancs, le triste privilége de consacrer quelques mots à cette belle vie, de déplorer une perte irréparable pour notre malheureux pays. Il est doux, dans la douleur, de s'entretenir des qualités de ceux dont on pleure la mort, afin que les regrets soient un sentiment durable qui germe et grandisse long-temps dans les cœurs.

Gustave Małachowski avait les exemples les plus dignes d'exciter son émulation dans les hommes illustres de sa famille, et surtout dans la personne du vertueux Małachowski, grand-maréchal de la Diète. Dès sa première jeunesse il se pénétra de l'idée et du désir de se consacrer à son pays, et c'est vers ce noble but qu'il dirigea tous ses travaux, tous ses efforts.

Doué par la nature de qualités qui se trouvent rarement réunies ; d'un cœur vif et sensible, d'une grande énergie de caractère, d'un esprit rempli de logique et d'intelligence, d'une mémoire extraordinaire, il avait dans la culture des sciences trouvé le secret de développer, d'embellir encore ces précieuses qualités. Rarement voit-on dans un homme, des connais-

sances plus variées et plus fondamentales, plus de facilité à les acquérir, plus de force pour les coordonner et pour en faire des applications justes et utiles.

Ayant terminé ses études dans le pays, Małachowski entra dans la carrière politique sous les auspices des ministres les plus instruits des affaires de l'Europe, et les plus habiles de l'époque. Il sut s'approprier leurs connaissances et leurs talens, et en même temps affranchir de toute influence étrangère ses invariables principes et ses sentimens nationaux. Bientôt compté au nombre des jeunes gens les plus dévoués au pays, conservant l'amour le plus pur de la patrie, il devint l'objet des persécutions continuelles du pouvoir intolérable des oppresseurs de la Pologne.

Je ne vous ferai point l'énumération de tous les emplois et services publics auxquels Małachowski fut appelé et où il se signala; il suffira de dire qu'il n'y eut point de noble entreprise, d'utile institution, d'honorable association, où l'influence de Małachowski ne se fît puissamment sentir.

Aussitôt que la dernière révolution éclata en Pologne, nous le vîmes y prendre part de toute son ame, nous le vîmes soldat, nonce et ministre. Ses connaissances rivalisaient avec son dévouement. Dans des situations difficiles, dans des momens périlleux, il ne chancela jamais; toujours franc, sincère, énergique, fidèle à sa conviction, insouciant des titres et des honneurs, ne cherchant pas le vent de la popularité, mais tout entier aux devoirs de sa position, aux inspirations de sa raison et de son ame, toujours prêt à sacrifier sa fortune et sa vie pour sauver la Pologne, tel fut Małachowski dans les époques les plus importantes de sa vie.

En me séparant de lui pour toujours, je crois me séparer de la partie la plus brillante des événemens et des faits qui illustrèrent notre révolution. Il prit part à tout, il partagea avec nous les anxiétés, les dangers, les espérances, les joies, le désespoir qui agitèrent ces momens si courts, mais si pleins, si glorieux de notre vie. Et, quels que soient les événemens qui nous attendent, heureux ou malheureux ; en toute rencontre, nous nous rappellerons que Małachowski nous manque. Oui, Messieurs, il nous manquera toujours ce digne, cet honorable, ce zélé citoyen, soit dans la patrie combattante pour son existence et son indépendance, soit dans la patrie régénérée, après sa lutte glorieuse. Ah ! pourquoi ne sera-t-il plus là pour partager nos joies ou nos douleurs, nos revers ou notre gloire ; récompense bien méritée par tant de courage et de sacrifices ?

Après le désastre de notre pays, Małachowski emporta avec lui, dans le sein de l'émigration, ces mêmes nobles et grandes

qualités, qui, hélas! ne trouvant point d'occasion favorable pour se développer avec d'heureux résultats pour le pays, contribuèrent puissamment à affaiblir une santé déjà minée par tant d'adversités et de douleurs.

Aux qualités brillantes qui font l'homme public, Małachowski joignait les vertus douces et modestes de la vie privée. Affectueux, affable, généreux, hospitalier, il offrait l'image d'un ancien citoyen polonais; affranchi des préjugés antiques, les ressources d'une belle éducation étaient fécondées chez lui par un esprit naturellement entraîné dans la voie des idées progressives. Tel que nous le connûmes dans son pays, dans ses propres foyers à l'égard de ses amis et de ses voisins, tel nous venons de le voir dans l'émigration, lorsque pourtant se trouvait consommé le sacrifice de sa fortune. Durant tout le cours d'une maladie lente et douloureuse, jusqu'au dernier moment de sa vie, il aimait encore à recevoir, à voir assis à sa table d'exilé ses connaissances et ses amis. Les modiques revenus qui lui restaient, et qu'il était loin de percevoir régulièrement, souvent il les consacrait à secourir ceux-là même qui se déclaraient contre lui, soit avant de s'être adressés à lui, soit après avoir reçu des preuves de sa générosité. Son intelligence et son cœur étaient également étrangers à la haine qu'il ne pouvait ni sentir ni comprendre. Toutes ces qualités se conservaient belles et pures dans sa fidélité aux croyances antiques, ce sanctuaire inviolable, cette gardienne incorruptible de bons desseins et de bonnes actions.

Une voix de deuil se répandra dans l'émigration, dans la patrie; et partout lui répondront des cœurs frappés de la même douleur. Ceux-là mêmes qui ne partagèrent pas ses opinions, oublieront leurs dissentimens politiques pour regretter cette ame si pleine de franchise et de loyauté, qui ne sut ni taire ses convictions, ni les abandonner, cette âme toujours affable et douce, cet esprit si brillant d'utiles connaissances, de sages conseils et de hautes inspirations.

Une larme de la patrie se mêlera aux pleurs de la famille; seul adoucissement digne et possible d'une inconsolable douleur. Parentes infortunées! Leurs yeux pleuraient encore la mort héroïque de leur second fils, et les voilà de nouveau frappées! Ah! qu'ils le sachent du moins! Nous nous associons à leur douleur; d'ici nous assistons à leur désespoir, et nous lui rendons justice; d'ici nous entendons leurs plaintes, et nos gémissemens se mêlent à leurs gémissemens.

Oui, mes chers compatriotes et frères, je le répèterai encore une fois. Nous venons de faire une perte nationale très grande! Aujourd'hui donc qu'au milieu de nous la mort inexorable

enlève les meilleurs et les plus persévérans soldats de la cause de la patrie, auxquels Dieu ne permettra plus de la voir régénérée, donnons-nous la main et serrons nos rangs pour repousser l'attaque de l'ennemi et les orages du sort.

Auprès du tombeau d'un chrétien, d'un Polonais, en lui rendant ce dernier devoir religieux, sous cette voûte claire du ciel, dans laquelle réfléchit si bien la grandeur infinie de Dieu, avant de terminer notre triste cérémonie, élevons nos esprits vers ce tout-puissant créateur, adressons-nous à lui avec recueillement du plus profond de notre cœur, et prions encore une fois pour ce frère chéri auquel nous faisons nos adieux et qui disparaît de cette terre pour aller habiter un autre monde !

Adressons-nous à Dieu aussi pour nous-mêmes ; prions-le que ce temps d'épreuves douloureuses ne soit point perdu pour nous ; que notre esprit soit éclairé par la vérité, notre cœur affermi par la noblesse des sentimens. Demandons de la foi en Dieu une affection mutuelle envers nous-mêmes. Ces prières ne pourront être stériles, elles seront portées devant le trône de la bonté éternelle par cette âme qui s'envole. Toute prière qui s'adresse à cette bonté suprême, toute victime qui tombe ici sous la rigueur du sort et de ses oppresseurs est une nouvelle garantie pour nous que le jour de la justice suivra les jours de douleur et de grandes infortunes.

Unissons-nous donc, dignes compatriotes dans une prière commune adressée à Dieu et inspirée par lui ; unisions notre douleur et nos espérances, ici pour la patrie, là-bas pour l'éternité.

Alors M. de Montalembert prit la parole, et prononça le discours suivant :

Peu de circonstances pourraient être, ce nous semble, plus graves et plus touchantes que celle qui nous réunit aujourd'hui. L'idée seule que cette tombe ouverte devant nous doit être le dernier refuge d'un exilé, mort à la fleur de l'âge, loin de ses foyers, suffit pour émouvoir l'imagination et le cœur. Mais quand on sait quelle est la patrie dont il a été exilé, pour quelle cause il l'a été, quelle sainte et immortelle lutte a précédé cet exil, quelles longues et cuisantes douleurs l'ont suivi, alors l'ame tout entière est remuée jusque dans ses fondemens par quelque chose d'inexprimablement solennel. Ce n'est pas seulement à ce jeune et noble défunt que la pensée s'attache, c'est à la Pologne elle-même qu'il a si généreusement servie, à cette Pologne qui est depuis si long-temps une patrie pour tous les cœurs amis

de la liberté et de la justice : c'est elle qui surgit dans notre mémoire, avec toutes ses plaies, toutes ses larmes, toute sa funèbre gloire, et qui nous rappelle, à la vue de cette fosse creusée pour un de ses enfans, le sépulcre sanglant où on l'a renfermée, non pas morte, mais vivante et attendant le jour d'une trop lente résurrection. Son image ne saurait nous quitter, pendant que nous venons dire un dernier adieu à un de ses plus nobles représentans, illustre par sa naissance, puisqu'il était issu d'une de ces races dont la renommée est inscrite sur les plus belles pages del' histoire nationale, illustre par ces éminentes fonctions qu'il a remplies, si jeune encore dans une crise si terrible, illustre surtout par son courageux et infatigable dévouement à la Pologne. Après avoir renoncé à toutes les séductions de l'ambition, à la certitude de la plus brillante carrière pour la servir et ne servir qu'elle, il reçut, dès qu'elle eut brisé ses chaînes, l'honorable fonction de la représenter et en quelque sorte de plaider sa cause auprès des nations oublieuses et ingrates. Moins heureux que son frère, il n'est pas mort le fer à la main en défendant cette mère chérie, mais assurément il n'a pas moins fait pour elle. Un jour viendra où le peuple polonais, affranchi d'un joug trop cruel pour durer toujours, pourra rendre des honneurs légitimes à tous ceux qui se sont immolés pour lui : alors il n'assignera pas une place plus haute dans sa mémoire et son amour à ceux qui ont eu le bonheur éclatant de mourir au sein de l'ivresse d'une lutte si sacrée et sur le sol bien aimé de la patrie, qu'à ceux qui ont usé leur existence dans les fatigues si souvent méconnues et stériles de la vie civile, dans la solitude de la terre étrangère, ceux dont ni le temps, ni l'éloignement, ni la pauvreté, ni mille souffrances n'ont pu altérer l'inébranlable constance, la foi dans l'avenir, le zèle ardent et tendre pour tous les intérêts du pays. Ce pays les en récompensera, et dans le culte de ses martyrs, il n'oubliera pas, à côté des victimes dont le sort a retenti dans tous les cœurs, celles moins privilégiées qui ont vu se consumer leur jeunesse dans les lentes tortures de l'exil.

Et nous, Messieurs, en présence du tombeau de ce pauvre exilé, devons-nous désespérer de la justice divine qu'il avait si souvent invoquée? Faut-il croire que toutes ses espérances ont été vaines, tous ses efforts, toutes ses souffrances et les vôtres, stériles? Faut-il ployer sous le faix

de tant de pertes, de tant de mécomptes, d'un si long abandon du ciel et de la terre. Non certes, Messieurs, ce n'est pas vous qui le direz, et ce n'est pas vous à qui personne osera le dire. *Dieu est patient parce qu'il est éternel*; les nations aussi sont patientes et doivent l'être; car si elles ne sont pas éternelles, du moins leur vie n'est pas d'un jour comme la nôtre; et elles ont le temps dans leur longue carrière de voir et de subir les consolations et les vengeances du Très-Haut. Nous donc qui ne sommes, chacun dans notre nation, que comme des grains de sable dans le tourbillon des évènemens, nous ne regretterons jamais d'être enveloppés dans le grand mouvement de notre époque. Bien loin de déplorer le passé, bien loin de désespérer de l'avenir, nous répéterons le cri sublime du glorieux frère de celui que vous pleurez: *Qui croit en Dieu ne craint pas l'homme :* c'est-à-dire, qui croit à la justice éternelle ne craint pas l'injustice, l'ingratitude d'un jour ou d'un siècle; qui croit au triomphe définitif de la vérité et de la vertu, ne se laissera pas abattre par le triomphe momentané du crime; qui connaît ces saintes joies du sacrifice et de l'abnégation de soi-même ne regrettera jamais la triste paix des lâches et des transfuges. Et non seulement, Messieurs, nous croirons toujours à cette divine et imprescriptible justice, mais nous la servirons de notre mieux; nous consacrerons tout ce qu'il nous reste de vie et de force à la faire régner, d'abord dans nos cœurs, et ensuite partout où elle aura été violée et détrônée. En remplissant avec calme et constance cette noble mission, nous pourrons mériter de nous trouver un jour, tous réunis, ceux qui ont cherché la mort sur les champs de bataille, et ceux qui l'ont attendue dans les douleurs de l'exil, ceux qui victorieux ont affranchi leur patrie et ceux qui vaincus avec honneur ont été privés de la leur, réunis dans cette plus haute patrie qui est commune à tous, et qui est éternelle.

NOUVELLES DIVERSES.

— Les journaux de Berlin et de Pétersbourg, en parlant des débats du Parlement anglais qui avaient occasioné la démission du marquis de Londonderry en qualité d'ambassadeur en Russie, ont

passé sous silence tous les reproches adressés au marquis en cette occasion.

— Les feuilles allemandes à la disposition de l'autocrate, répandent des bruits sur de nouvelles conspirations qui seraient tentées en Pologne contre le gouvernement russe. Qui ne voit dans ces indignes manœuvres un moyen pour justifier les nouvelles persécutions dont on abreuve ce malheureux pays?

— Les compatriotes et les amis du général Rozycki, décédé l'année dernière en Suisse, viennent de déposer sur son tombeau, à Berne, une pierre sépulcrale avec une inscription polonaise.

— Les journaux en parlant du fusil inventé par le général polonais Wroniecki, ajoutent que ce militaire vient de résoudre le problème dont les Prussiens ont, à plusieurs reprises, vainement cherché la solution. C'est une invention consistant dans un mécanisme aussi simple qu'ingénieux, à l'aide duquel les fusils à pierre seront désormais complétement garantis contre l'humidité et la pluie.

— Malgré la protection dont les réfugiés polonais jouissent sous les gouvernemens éclairés de France et d'Angleterre, les feuilles salariées par la Russie ne cessent de répandre de faux bruits sur leur expulsion à Alger et sur le refus des subsides qu'on n'a pas cessé de leur accorder.

— Le 17 avril a eu lieu au théâtre italien un grand concert vocal et instrumental au bénéfice des malheureux réfugiés. Ce concert, donné sous le patronage d'une société de bienfaisance de dames polonaises, a produit plus de 6,000 fr. de bénéfice net.

— Les Polonais présens à Paris se proposent de célébrer l'anniversaire du 3 mai, si célèbre dans les fastes de la Pologne.

— Le directoire de l'association territoriale, à Varsovie, a publié son dix-septième *Compte rendu*, dont il appert que le total des lettres de gages émises, monte à 248 millions de florins de Pologne, dont 49 millions ont déjà été amortis.

— On a commencé à éclairer au gaz le grand atelier des frères Evans à Varsovie. Au lieu de charbon de terre, on se sert de poix, pour développer ce fluide aériforme.

— On continue d'exploiter l'ambre jaune dans les forêts de la Pologne, et nommément dans le palatinat de Plock, et dans les environs d'Ostrołenka, à une distance de soixante lieues de la mer Baltique.

— La Société des Amis de la Pologne, à Londres, s'est réunie, le 28 mars dernier, en séance annuelle, et a décidé la fondation d'une Revue trimestrielle, consacrée, en grande partie, aux intérêts de la Pologne. Nous donnerons, dans la prochaine livraison, les détails de cette importante séance, à laquelle lord Brougham a pris une part très active.

Le défaut d'espace nous oblige à remettre une partie de la Chronique au prochain numéro.
